Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 5 NOVEMBRE 1919. No. 35

L'organisation économique des notres

On trouvera plus loin le rapport des directeurs de la Compagnie d'Elévateur des fermiers de Vonda.

Ce rapport n'offre rien de remarquable, à première vue, et la compagnie dont il est question n'est guère connue en dehors de la région de Vonda.

Fondée il y a dix-huit mois à peine, avec un capital autorisé de ...,000, la compagnie construisit un élévateur avec la coopération plus ou moins désintéressée de la "Terminal Grain Co.", de Winnipeg. Un entrepôt à charbon d'une capacité de 400 tonnes fut érigé dans le même temps. Quelques mois plus tard, une cour à bois était organisée. Cette année, la compagnie espère vendre à ses clients du fil de fer et de la ficelle à moissonneuse.

Dès la première année, avec un capital payé de moins de $3000, la Compagnie des fermiers réalise, d'après le rapport des auditeurs, un bénéfice net de $3,700.

A ce résultat financier, il faut ajouter les profits réalisés par le fermier sur l'achat de son bois et de son charbon, aussi bien que sur la vente de son grain. Car quand bien même l'élévateur des fermiers ne pourrait pas donner un meilleur prix ou un meilleur grade que les autres élévateurs, il ne s'ensuit pas moins qu'en augmentant, et parfois en créant la concurrence, il place le fermier dans une excellente situation pour tirer de sa récolte tout le profit possible.

Et tout de suite une question se pose: si cette organisation a donné de si bons résultats à Vonda, pourquoi ne pas l'étendre à tous les centres français de la province?

On objectera peut-être que d'autres compagnies ont été organisées dans un but similaire et n'ont pas donné de résultats bien satisfaisants. Mais si nous faisons une rapide enquête sur les conditions au milieu desquelles se sont développées ces différentes organisations, nous trouvons avec la nôtre une différence fondamentale dans leur nature même. Alors que partout ailleurs ces organisations étaient ... dès leurs origines, introduisaient ainsi dans leur vie des germes de discorde, celle de Vonda était uniquement une organisation de langue française.

Et le point que je voudrais soulever aujourd'hui est le suivant. N'y aurait-il un avantage matériel pour nous, en même temps qu'un avantage national, à développer à travers nos centres une organisation semblable à celle que nous avons à Vonda?

Les avantages matériels sont indéniables. On en trouvera un relevé dans le rapport des directeurs. Mais je pourrais ajouter que ces avantages seraient plus considérables encore si, au lieu de donner des commandes pour cinq ou dix wagons de marchandises, nous pouvions donner pour cinquante ou cent wagons à distribuer dans les différents centres de la province. Nous aurions fondé alors une coopérative de fermiers de langue française pouvant presque lutter de puissance avec la Saskatchewan Cooperative Elevator Co., ou avec les "Grain Growers".

On me dira peut-être: mais pourquoi donc ne pas tout simplement nous allier, nous fondre dans ces coopératives déjà existantes, puisque le but — la coopérative entre fermiers — semble être le même.

La réponse est aisée: c'est parce que dans ces compagnies qui sont devenues de véritables puissances, nous ne possédons aucune influence. Lisez la liste des directeurs de l'une ou de l'autre de ces organisations, vous n'y trouvez aucun nom français. Au point de vue national, elles ne nous sont d'aucun secours. Les "Grain Growers", dans leur mouvement politique, viennent de faire la lutte à l'un des rares hommes publics qui, dans cette province, soient réellement de nos amis. A leur tête nous trouvons des noms qui ne sont pas de nature à inspirer une grande confiance.

Pourquoi donc demeurer tributaires d'organisations étrangères qui ne nous donnent aucune garantie, alors qu'il semble relativement facile d'avoir les nôtres qui nous soient propres?

Quel appui trouveraient nos écoles en particulier, et toutes nos œuvres en général, auprès d'une organisation opérant quarante ou cinquante élévateurs, manipulant plusieurs millions de minots de blé, ayant des entrepôts de distribution dans tous nos centres, s'étendant peut-être, par le Comptoir Agricole, au Manitoba et jusque dans ...

On nous dit souvent: "Emparons-nous du sol". Oui, c'est nécessaire et les fermiers possesseurs du sol viennent de montrer leur formidable puissance; mais il est utile, il est indispensable que nous étendions notre influence sur tous les terrains, y compris le terrain économique et financier.

Cette année, les fermiers de langue française de Howell vont ... en coopération avec l'organisation de Vonda. Pourquoi les autres centres n'en feraient-ils pas autant et ne formeraient-ils pas l'année prochaine, les premiers maillons d'une chaîne qui bientôt, je l'espère, couvrira toute la province?

Il faut bien remarquer d'ailleurs que, dans cette direction, des champs immenses sont ouverts à notre initiative. Prenons, par exemple l'assurance sous toutes ses formes: feu, grêle, accidents, etc. Des centaines de milliers, et peut-être de millions de dollars versons-nous chaque année à des compagnies dont les directeurs et les actionnaires ont pour nous des sentiments qui ne sont rien moins que sympathiques. Il serait si facile d'avoir nos propres compagnies d'assurance, et de garder chez les nôtres les profits qui actuellement vont à d'autres.

Il est question de créer une compagnie mutuelle d'assurances contre le feu et la grêle, sur le même modèle que celles qui existent déjà et ont fait leurs preuves: mais avec cette particularité que cette mutuelle sera canadienne-française et versera tous les ans une certaine partie de son profit en faveur de nos œuvres nationales.

Nous entendrons très certainement parler de ces différents projets à la Convention de l'A.C.F.C. qui devra se tenir dans le courant de cet hiver: mais dès à présent nous pouvons et nous devons y songer, car il n'y a pas de doute que notre organisation économique doit suivre de près et seconder notre organisation nationale.

RAYMOND DENIS

"Polly Masson"

C'est le titre du nouveau livre publié par W. H. Moore sur les problèmes politiques, économiques et sociaux du Canada. Le grand succès du "Clash" a montré que M. Moore est capable de fouiller les plus difficiles et les plus délicats de ces problèmes jusque dans leurs profondeurs, d'en faire une étude philosophique très sérieuse, et en même temps de la mettre à la portée du commun des lecteurs, et même de la rendre intéressante pour le public canadien, qui a l'habitude de se délecter de lectures moins sérieuses.

Dans "Polly Masson", nous retrouvons à peu près toutes les questions qui ont été traitées dans le "Clash", et beaucoup d'autres avec. Mais cette fois, les idées de l'auteur, au lieu d'être traitées d'une manière philosophique et abstraite, sont concrétisées et étudiées dans la vie réelle, dans le train-train de la vie journalière. Et, je ne voudrais pas prendre sur moi de décider dans quel genre l'auteur a le mieux réussi.

"Polly Masson" est donc un roman: mais un roman où il y a juste assez d'intrigue pour maintenir en éveil l'intérêt et l'attention du lecteur: ce ne sont point les incidents qui sont destinés à corser et à compliquer l'intrigue: l'intrigue n'existe que pour expliquer et donner de la vie aux incidents: elle est toujours assez forte pour donner de l'intérêt aux incidents très nombreux et très divers qui se présentent dans le cours de l'ouvrage; et jamais assez absorbante pour faire perdre à aucun son intérêt propre.

L'auteur commence par nous faire assister à une séance de la Chambre des Communes, à Ottawa; et la scène est si simplement, et en même temps si artistement dépeinte que, même ceux des lecteurs qui, comme moi, n'ont jamais assisté à une séance du parlement canadien, peuvent *voir* ce qui se passe; comme s'ils étaient présents. On entend le désagréable ronronnement de l'assommant orateur; on voit l'air absorbé du président, qui tâche de se dérober à l'ennui de l'insipide audition, en se perdant dans les régions lunaires... de la Gatineau; on constate le vide de la galerie de la Presse; la somnolence des quelques députés qui se croient obligés de faire semblant d'écouter: la confiante inattention du premier ministre, qui n'aperçoit aucun danger dans la monotone récitation du député d'Holstein: le sourire narquois du chef de l'opposition, qui voit, lui, tout le parti qu'il pourra en tirer: et, jusqu'à cette gaminerie du député des provinces maritimes, qui se permet d'attenter à la dignité du nez l'un de nos représentants de la Saskatchewan, en y pointant d'irrévérencieux dards de papier. Tout cela est si naturel, si vivant, et en même temps si simple, qu'il semble que n'importe qui serait capable d'écrire cette page, ce qui est justement le comble de l'art en littérature.

Puis, nous nous trouvons plongés dans le tourbillon des intrigues politiciennes du Canada: cuisine électorale; vues mesquines, qui font que nos dirigeants traitent les importants problèmes de l'heure présente, non au point de vue des intérêts du pays, ni même toujours de l'intérêt du parti en général, mais au point de vue de leurs intérêts, de leurs ambitions et de leurs rancunes personnels; comme dit Larned, à la fin du volume: "I was anxious to accomplish a certain political effect, and proceeded along lines of least resistance towards it." —Et Larned, même avant sa conversion, était un des moins tarés parmi les politiciens canadiens.

Et, cependant, tout en nous traçant un tableau aussi fidèle que peu édifiant des ambitions, des cabales, des marchandages et des trahisons de notre monde politique, jamais l'auteur ne souille ses pages des détails malodorants de la cuisine où mijotent ces plats peu ragoûtants. Les papotages de Lady Castleman seuls nous permettent d'y jeter un coup d'œil à la dérobée; mais ne nous en font jamais approcher assez près pour en sentir les odeurs.

A la suite de Larned, l'auteur nous fait faire un voyage en Angleterre, où nous pénétrons dans l'antre même où se trame le complot impérialiste. Et là, nous voyons comment l'ambition maladive de certains fous, aidés par l'enthousiasme déraisonnable de quelques naïfs, menace de détruire l'Empire Britannique, en voulant trop resserrer les fragiles liens qui en unissent les diverses parties.

De retour au Canada, nous partons pour l'Ouest; et, au milieu de l'apparent décousu des conversations des voyageurs, l'auteur, sans avoir l'air d'y toucher, fait traiter devant nous, et de la façon la plus intéressante et la plus complète, la question des rapports du travail avec le capital, la hausse du prix de la vie, la question agraire, la nationalisation des industries vitales du pays, la question du tarif, la protection et le libre échange, la propriété et l'administration des terres de la couronne dans l'Ouest, etc...

Evidemment M. Moore n'a pas la prétention de résoudre tous ces problèmes; la plupart du temps il est même assez difficile de voir, parmi les solutions suggérées, quelle est celle qui a sa préférence: il fait mieux que cela, il laisse parler ses personnages, les fait exposer l'état de la question, chacun à son point de vue, donne les arguments pour et contre, et laisse le lecteur libre de se prononcer et de se faire une opinion. Mais il est bien évident que les grandes panacées de nos jours: hausse illimitée des salaires; diminution continue des heures de travail, et par conséquent de la production: protection à outrance des industries canadiennes; nationalisation des principales industries, tout cela n'inspire aucune confiance à l'auteur. Car, comme dit le principal interlocuteur de cet intéressant débat, "on ne peut tirer quelque chose de rien". Si les salaires des ouvriers augmentent et qu'en même temps ils produisent moins, qui paiera la différence? L'acheteur des produits manufacturés, c'est-à-dire le peuple. Si l'on prétend que c'est l'Etat qui doit combler la différence, ce sera encore pire: parce que l'Etat prend son argent dans la poche de tout le monde, et que, de la sorte, il fera payer pour certains produits des gens qui ne s'en serviront pas. Quant à mettre toutes les grandes industries entre les mains de l'Etat, ce n'est ni l'intérêt des ouvriers, ni celui du public, que ces industries soient mal administrées.

Il suffit de savoir que les deux personnages principaux du roman sont d'une part, un politicien anglo-canadien, représentant aux Communes, une des circonscriptions les plus orangistes de l'Ontario, et de l'autre, une jeune Canadienne française, très catholique très nationaliste, et même un peu collet monté, pour se douter que la question de race et de religion revient souvent sur le tapis. Et le fait qu'à la fin du volume, le héros et l'héroïne, sans que celle-ci ait rien changé à ses principes ou à ses idées, finissent par se "fédérer", montre assez dans quel sens est traitée cette épineuse question.

Il est vrai que la jeune Canadienne joue d'une logique si serrée et se sert d'arguments si convaincants, qu'il est bien difficile d'y résister; et j'espère que, parmi les lecteurs anglais du livre, il y en aura d'autres que Larned à se laisser convaincre que la haine de race et les vieux préjugés ne sont pas ce qu'il y a de mieux pour assurer la paix, l'union et la prospérité au Canada, dussent M. Bugie et ses frères orangistes rester "stumped" un peu plus souvent, en s'entendant demander les raisons de leur haine farouche contre la race française et la religion catholique; raisons que, n'ayant jamais pris la peine de se donner à eux-mêmes, ils sont tout à fait incapables de fournir aux autres.

En un mot, "Polly Masson" est un livre très instructif pour tout Canadien, et aussi pour tout étranger désireux d'acquérir des notions justes sur les choses du Canada. Et, ce qui ne nuit en rien, il est en même temps très intéressant. Au point de vue du style, il peut soutenir la comparaison avec les meilleurs produits de la littérature anglaise; quant à la facture littéraire et à la maîtrise du sujet et des idées, on doit le ranger parmi les meilleurs ouvrages de n'importe quelle littérature.

J'espère que tous les lecteurs du *Patriote* voudront le lire et le faire lire autour d'eux. Le "Clash" a été traduit en français; je souhaite qu'il en soit de même de "Polly", et que cette traduction soit répandue parmi les populations françaises du Canada et des Etats-Unis. Presque tous comprennent l'anglais, c'est vrai: mais je crois que beaucoup trouveraient intérêt et profit à le lire dans leur langue maternelle.

UN SAUVAGE.

Les Evénemnets

Les Fermiers au pouvoir

Toronto, 1er novembre.—Le gouvernement Hearst a démissionné aujourd'hui et sir John Hendrie, lieutenant gouverneur de l'Ontario a demandé à M. E. C. Drury, chef de la coalition fermière-ouvrière, de former un gouvernement.

M. Drury a déclaré que pour former son cabinet il devrait s'adresser au dehors pour deux ministres seulement: le procureur général et le ministre de l'éducation.

Le nouveau chef a réaffirmé son adhésion à la prohibition.

M. Hearst et ses collègues continuent d'expédier les affaires en attendant la formation du nouveau ministère. On pense que ce dernier pourra être prêt à entrer en fonctions lundi prochain.

Toronto.—A une conférence des représentants des Fermiers Unis et des ouvriers, E. C. Drury a été choisi à l'unanimité comme le chef du groupe à la législature. La réunion a été très harmonieuse, dit-on. Dix noms ont été proposés comme candidats au poste, mais les autres se sont tous retirés en faveur de M. Drury et il n'y a pas eu de vote.

M. Drury, qui n'est pas député, a reçu deux offres, dont l'une dans son propre comté, Simcoe Centre.

Ernest-Charles Drury est né à Crown Hill, Simcoe, en 1878. Il est le fils de l'honorable Charles Drury, qui fut le premier ministre de l'agriculture de l'Ontario en 1888. C'est un vrai fermier, fils et petit-fils de fermier. Son grand'père est venu d'Angleterre pour s'établir dans le comté de Simcoe il y a cent ans.

E. C. Drury exploite une ferme de 250 acres dans le comté de Simcoe. Gradué du Collège d'Agriculture de Guelph en 1900, il s'imposa comme un chef des fermiers dès 1905. En 1905, il devint le premier secrétaire du Conseil canadien d'Agriculture. Avocat convaincu de la réciprocité, il soutint le parti libéral aux élections générales de 1911.

M. Drury fut l'un des organisateurs des Fermiers Unis de l'Ontario en 1913, avec le secrétaire J. J. Morrison, W. C. Good et le colonel J. Fraser. Il fut le premier président de la Compagnie Coopérative des Fermiers Unis et en est encore l'un des directeurs.

A quand la prorogation?

La session, qui aurait dû normalement se terminer il y a trois semaines, se traîne toujours misérablement autour du bill du Grand Tronc. La Chambre n'en est pas sortie encore et le Sénat aura à l'examiner à son tour. Puis il reste encore le bill de la prohibition, qui prendra bien quelques jours. La prorogation n'est pas probable pour cette semaine.

La Législature de la Saskatchewan ouvrira le 27 novembre

Régina.—Le premier ministre Martin a annoncé officiellement lundi que l'ouverture de la troisième session de la quatrième législature de la Saskatchewan aurait lieu le jeudi 27 novembre.

Pour la première fois, une femme siègera à la Chambre, Mme Ramsland, qui remplacera son mari comme député libéral de Pelly.

Il y aura deux ou trois autres changements dans le personnel de l'assemblée. La figure bien connue de M. Motherwell aura disparu et sera remplacée par un autre qui n'est pas encore élu. Le Dr Mitchell, de Weyburn, ancien président de la Chambre ne sera plus là. Son successeur sera très probablement M. Geo. Scott, de Arm River, qui a été vice-président pendant plusieurs années.

La Saskatchewan contre l'achat du Grand Tronc

Régina.—En réponse à MM. Meighen et Reid prétendant que la province resterait responsable de ses obligations, en dépit de l'achat par le gouvernement du Grand Tronc et du Grand Tronc Pacifique, l'honorable Martin a dit que si l'on ne remboursait pas à la Saskatchewan jusqu'au dernier dollar payé en intérêt sur l'obligation des lignes d'embranchement du Grand Tronc Pacifique obtenue sous les garanties provinciales, la province s'emparerait des lignes.

M. Martin accuse le gouvernement fédéral de déloyauté dans ses procédés envers la province au sujet du paiement des intérêts sous les garanties provinciales des lignes d'embranchement.

Le gouvernement de la Saskatchewan a fait, le 1er mai, un paiement d'intérêt de $275,000 et un autre est dû le 1er novembre. Au commencement de l'année, les ministres fédéraux nous donnèrent l'assurance qu'il serait présenté une législation protégeant les intérêts de la province. Non seulement cette assurance n'a pas pris corps, mais on déclare aujourd'hui que la responsabilité de la province sera maintenue.

Le cardinal Mercier au Canada

Le cardinal Mercier a été l'objet d'une réception enthousiaste à Ottawa. A la Basilique, il a monté en chaire pour répondre aux souhaits qui lui avaient été adressés par l'archevêque. Il a été l'hôte du gouverneur général, de la ville et du Canadian Club. Le soir, il y a eu grand banquet en son honneur à Rideau Hall. L'illustre visiteur, après avoir été reçu également à Montréal et à Québec, s'est embarqué dimanche pour la Belgique.

La Commission royale exonère de tout blâme les ministres dans l'affaire de Guelph

Ottawa.—L'hon. Martin Burrell, secrétaire d'Etat, a déposé aux Communes, lundi, le rapport de la Commission royale au sujet des accusations se rapportant à l'affaire du Noviciat des Jésuites de Guelph.

Comme il était prévu, le rapport exonère l'hon. C. J. Doherty, ministre de la justice, et le major général Mewburn, ministre de la milice. Il déclare que la conduite du raid par le capitaine Mac Aulay donnait lieu à toute la critique contenue dans le memorandum de l'adjudant général et que le ministre de la milice a eu parfaitement raison de faire des excuses pour les incidents qui eurent lieu, par suite d'une série de bévues de la part d'un officier subalterne.

Pour ce qui est des accusations faites par sir Sam Hughes, à savoir que le gouvernement était répréhensible pour n'avoir pas fait enregistrer les occupants du noviciat pour l'examen médical et le service, d'après la loi du service militaire, et pour n'avoir pas puni ceux qui cachaient des insoumis dans le noviciat, elles ne sont ni prouvées ni fondées. Les membres de l'ordre résidant dans le noviciat étaient exemptés des formalités de la loi; ils n'avaient pas à se faire inscrire pour l'examen médical ni pour le service.

Le roi et la reine de Belgique ne viendront pas au Canada

Sir George Foster a déclaré à la Chambre que le Roi et la Reine de Belgique n'ont pas pu accepter l'invitation du gouvernement canadien de visiter le Canada. Leurs Majestés se sont déclarées avec regret dans l'obligation de ne pouvoir se rendre au Canada.

Un fermier élu dans l'Alberta

L'élection partielle au siège provincial de Cochrane, Alta, a amené le triomphe du candidat des Fermiers Unis, A. A. Moore. L'événement a suscité quelque intérêt parmi la députation à Ottawa.

Le Prince de Galles à Montréal

Le Prince de Galles a passé de nouveau plusieurs jours à Montréal, cette fois pour sa visite officielle. Cent mille personnes sont venues de partout le saluer dans la métropole.

Dans un banquet au Viger, le prince a parlé de l'union des races au pays.

"L'union des deux races au Canada ne fut jamais une question de simple intérêt politique. Au contraire, cette question fut et restera un exemple de la plus haute sagesse politique, pour laquelle l'Empire Britannique doit une reconnaissance immortelle à Cartier, à Macdonald, et aux autres hommes d'Etat qui ont travaillé à parfaire cette union."

"L'union entre l'Angleterre et l'Ecosse dure depuis des siècles. L'union entre les races anglaise et française au Canada ne dure que depuis un demi-siècle, mais qui peut douter que cette union au Canada donnera comme résultat une nation aussi grande, aussi unie et aussi puissante que l'Empire Britannique lui-même?

"Personne ne peut, après une étude approfondie de votre histoire et surtout après un voyage tel que le mien, ne pas voir que les intérêts des deux races sont semblables par tout le Dominion, dans l'Ouest comme dans l'Est.

"Quel sera le succès de la nouvelle nation? Je ne puis hésiter à déclarer que, comme en Grande-Bretagne, ce sera la liberté de parole, et le respect de chacun pour son voisin.

Avant de quitter la ville, le Prince s'est rendu à l'Hôtel-Dieu.

(à suivre à la douzième page)

Lettres au "Patriote"

Les Chevaliers de Colomb et la danse

Monsieur le Directeur,

Le *Prince Albert Herald* du 29 octobre publiait dans ses "Social News" l'entrefilet suivant:

"Last evening in the K.C. Hall the Knights of Columbus entertained their friends to a social and dance. About one hundred guests were present, and a most enjoyable time was spent. At midnight refreshments were served, after which dancing and cards were continued till 1.30."

Je serais curieux de savoir comment la Société des Chevaliers de Colomb, qui offre ainsi des danses à ses amis, peut se dire une société catholique. Elle n'ignore certainement pas les enseignements de l'Eglise sur le chapitre des danses.

Le cas des Chevaliers de Prince Albert est d'autant plus grave qu'il y a quinze jours à peine, au dernier sermon de la retraite anglaise, et peu de temps auparavant durant la retraite française, les prédicateurs avaient sérieusement [illegible] ce genre d'amusement en montrant les dangers et rappelant les devoirs des catholiques à ce sujet.

On demandait récemment aux Chevaliers de Colomb, par l'entremise du *Patriote*, de définir leur attitude au point de vue religieux et national. Le public attend toujours la réponse. La danse du 29 octobre en est peut-être une... En tout cas elle trahit une mentalité qui devrait faire réfléchir ceux qui jugent d'après les faits et ne s'en laissent pas imposer par les vaines déclamations.

Veuillez agréer, etc.

UN CURIEUX.

(Suite de la première page)

...où il a eu un bref entretien avec Mgr Bruchési, retenu par la maladie depuis quinze jours dans cette institution.

Il a ensuite fait une tournée dans les cantons de l'Est, où la population l'a reçu avec un grand enthousiasme.

Représentation proportionnelle dans l'Alberta

Selon la déclaration du premier ministre Charles Stewart, à une assemblée des Fermiers Unis dans la salle d'Alberta, de Dog Pond, où lui et l'honorable Duncan Marshall se sont rencontrés en faveur de la candidature de M. L. V. Thompson, candidat libéral, la représentation proportionnelle va être mise en vigueur avant la prochaine élection.

"A la première opportunité", dit le premier ministre, " et avant que vous soyez appelés à vous prononcer par un vote, vous aurez la représentation proportionnelle."

Le jugement du Conseil Privé dans la cause des écoles d'Ottawa

Comme nous l'avons indiqué la semaine dernière dans une brève dépêche, le Conseil Privé a renvoyé l'appel de la commission des écoles catholiques séparées d'Ottawa contre les banques de Québec et d'Ottawa.

Une nouvelle dépêche ajoute les détails suivants:

Le jugement commence par ces mots "La cause actuelle est, il est à espérer, le dernier chapitre de l'histoire du malheureux malentendu entre la commission des écoles catholiques et les autorités d'éducation d'Ottawa (sic).'

Le jugement repasse ensuite les deux autres causes de 1917. Il cite longuement les lois passées postérieurement par la législature d'Ontario et décrit les démarches prises au sujet de la Banque de Québec et de la Banque d'Ottawa.

Le jugement dit ensuite en continuant: "La réclamation contre la Banque de Québec serait fondée d'après la loi naturelle. La Banque était la débitrice des appelants et le fait qu'elle a payé l'argent à la commission dont l'autorité était fondée sur une législation déclarée "ultra vires" de la législature d'Ontario ne constituerait pas une défense. La véritable défense de sa conduite est comprise dans les lois postérieures. Il est également clair que cette loi offre dans ses termes une défense complète. Le seul point est par conséquent de savoir si la loi est "ultra vires". On ne peut la tenir pour telle que si elle affecte d'une façon préjudiciable le droit ou le privilège des appelants, car d'une façon indubitaciable le droit ou le privilège des appelants, car d'une façon indubitable, sous les autres points de vue c'est une mesure qui concerne les droits civils et en tant que telle est ressort de la législature provinciale.

Briand devance Clemenceau

Paris.—M. Briand, l'ancien premier ministre, a gagné un pas sur M. Clemenceau, dans la campagne électorale, par un discours dans lequel il a préconisé des réformes dans les pouvoirs du président, réformes dont Clemenceau devait faire l'article principal du programme électoral du gouvernement.

M. Briand, dans un discours prononcé à Nantes, a préconisé les changements constitutionnels afin de donner plus d'autorité au président de la république et plus de force aux pouvoirs exécutifs. Le président serait élu par le vote populaire, au lieu d'être choisi indirectement par un vote de la Chambre et du Sénat, comme cela se passe actuellement.

"Il est indispensable, a dit M. Briand, que le président de France assume un champ d'autorité plus efficace et plus large."

Un autre article du programme de M. Briand demande le désarmement absolu de l'Allemagne et un contact plus intime avec les alliés de la France en matière économique.

NOUVELLES DE PARTOUT

REGINA. L'élection pour remplir la vacance causée par la démission de M. Motherwell, qui s'est présenté au fédéral dans Assiniboia, aura lieu le 20 novembre et la nomination le 13.

— Les vétérans ont adopté une résolution demandant le retour au régime des dispensaires pour la vente des liqueurs. Ils déclarent le système actuel non satisfaisant, la qualité des liqueurs pauvre et le prix exorbitant.

SASKATOON. Les imprimeurs de Saskatoon dans les journaux et les autres ateliers ont fait grève pendant une demi-journée. Le maire a réussi à négocier un compromis entre patrons et ouvriers. Ceux-ci obtiennent $42 à $45 par semaine la première année et $44 à $47 la seconde. Les journaux ont pu paraître sans interruption.

STEEP CREEK, Sask.—Un jeune homme de 17 ans, Thomas Jeffrey, a été si malheureusement blessé par un cerf vicieux, qu'il est mort au bout de cinq minutes de la perte de son sang.

WINNIPEG. Rien ne sera épargné pour défendre les huit chefs grévistes accusés de sédition qui comparaîtront devant les prochaines assises. Les services de nombreux avocats ont été retenus et les frais encourus seront d'environ $600 par jour.

OTTAWA. Le comité consultatif de l'Association des Vétérans de la guerre, que s'était adjoint la commission de rapatriement, a remis sa démission à l'honorable J. A. Calder président de cette commission. Il se plaint que ses suggestions aient été toujours ignorées.

E. E. Lemieux, surintendant des impressions et de la papeterie au département de la milice, s'est tué accidentellement au cours d'un voyage de chasse. Il était employé au département depuis 42 ans.

FREDERICTON, N. B. — Werner Horn, l'Allemand qui tenta de détruire par la dynamite le pont Sainte-Croix, le 2 février 1915, a été condamné à dix ans de pénitencier.

VANCOUVER.—Le petit Dick Trejen est mort victime d'une des farces stupides de l'Hallowe'en. Il a été électrocuté par une lampe de la rue que les gamins avaient descendue sur le trottoir.

—On a inauguré samedi la nouvelle gare du chemin de fer National Canadien, qui a coûté un demi-million.

PORT-ARTHUR.—Patrick McCallighan et David Young se sont brûlés vifs dans leur "shack" à Hornepayne. On suppose qu'une lampe a fait explosion et qu'ils n'ont pu s'échapper à temps.

PARIS. Des centaines de lettres portant la signature forgée de Clemenceau et envoyées en franchise sous le sceau du ministère de la guerre ont été reçues par des électeurs influents dans divers départements. Elles contenaient des suggestions et des directions tendant à affecter les chances de différents candidats. Une enquête est ouverte et l'on s'attend à des arrestations sensationnelles.

—Il a neigé la semaine dernière dans plusieurs régions de la France, spécialement à Paris, où il a fait en même temps très froid. De grandes foules n'en ont pas moins assisté, le 1er novembre, aux cérémonies en l'honneur des soldats morts sur les champs de bataille.

—Les commissions nommées par le Sénat et la Chambre pour examiner les contrats de guerre entre l'Etat et les particuliers ont déposé leur rapport. La nouvelle Chambre aura à prendre des mesures législatives pour faire rembourser 500,000,000 de francs. Les entrepreneurs visés ont signifié leur intention de se défendre.

—Le Sénat a voté un crédit de vingt-cinq millions de francs pour la reconstruction des régions dévastées.

—Le Conseil fédéral des socialistes a décidé de rayer à jamais de la liste socialiste les députés socialistes qui ont voté en faveur du traité de paix avec l'Allemagne et qui ont appuyé le gouvernement à la Chambre.

—On a arrêté cinq spéculateurs qui accaparaient les pièces de monnaie en argent pour les fondre. Ce sera probablement la fin de la crise de la petite monnaie.

—La franchise postale pour les soldats a pris fin le 1er novembre. Elle est maintenue seulement pour les soldats blessés et malades dans les hôpitaux et ceux en service hors de France.

—L'association pour la protection des animaux a décoré de colliers d'honneurs quinze chiens qui se sont distingués pendant la guerre.

—L'*Excelsior* annonce que les extrémistes des unions ouvrières se proposent de déclarer une grève générale, le 7 novembre. Le même journal ajoute que les chefs de la Confédération générale du travail sont opposés à cette mesure radicale.

—Les récentes élections au nouveau conseil communal, à Fiumes, ont été une victoire pour le parti annexionniste.

—En réponse aux électeurs du Bas-Rhin, qui lui demandaient de les représenter à la Chambre, Clemenceau répète que le temps est venu pour lui de prendre le repos qu'il n'a pas connu depuis si longtemps.

MAYENCE.—Le général Degoutte a imposé une amende de 60,000 marks à la ville de Kaiserlautern, dans la région de la Sarre, à la suite des récents désordres fomentés par des agents politiques allemands. Le manifeste du général dit que les autorités françaises ne toléreront aucun mouvement d'un caractère révolutionnaire.

BRUXELLES.—Le prince héritier Léopold, qui a atteint sa majorité (18 ans) lundi, aura le droit d'occuper un siège au Sénat. Une résidence lui sera préparée dans le palais autrefois occupé par son père lorsqu'il était héritier du trône. Les princes belges des maisons régnantes de la famille royale sont sénateurs de droit à 18 ans, mais ils n'ont pas voix aux délibérations avant 25 ans.

—Le ministère belge a approuvé une liste de 1,150 soldats et civils allemands qui seront poursuivis pour violation des lois de la guerre pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique. Cette liste sera envoyée à la conférence de la paix à Paris.

ROME. Les différents partis politiques en Italie ont nommé plus de 3,242 candidats aux élections générales qui auront lieu le 16 novembre. Le nombre des sièges à la Chambre des députés est de 508. Deux cents anciens députés ont refusé de briguer de nouveau les suffrages de leurs électeurs et 58 sont morts durant leur terme d'office.

BERNE.—Un des résultats des élections tenues en Suisse, est que le parti radical perd 45 sièges au parlement, et que le parti socialiste en gagne 10. Le nouveau parti agraire détient 27 sièges, tandis que le parti religieux et les conservateurs gardent leur première position.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ALDINA, Sask.

S'il y a déjà longtemps qu'Aldina n'est pas sorti de son mutisme, c'est que son dernier *courriériste* s'en est allé ... à tort ou à raison sous une autre partie de la calotte des cieux, sans le dire d'abord et surtout sans nommer d'"héritier". Affaire de personne tout simplement.

Si le silence est une demi-vertu, il n'est cependant que dans les bornes de la vertu elle-même: garder le juste milieu. Il est donc permis de le rompre maintenant qu'il dure depuis quelque quatre ou cinq mois.

Des choses bien *intéressantes* se sont passées *durant* ce temps-là sous notre ciel aldinien. Il me faudrait être trop long si j'entreprenais d'en dresser l'ordre chronologique. Je me contenterai de souligner le passage de Sa Grandeur Mgr Charlebois parmi nous, administrant le sacrement de confirmation à une trentaine d'enfants.

La cérémonie eut lieu le 20 courant, au cours de la grand'messe, qui fut chantée à neuf heures et demie par notre bon Père *missionnaire* et curé, le R. P. F. X. Simonin, O.M.I. Le R. P. Auclair et M. le curé de Marcelin, l'abbé P. E. Myre, assistaient Sa Grandeur au trône *érigé* pour la circonstance. Dans le sanctuaire nous remarquions aussi la présence de M. le vicaire de Marcelin.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Auclair, directeur du *Patriote*. Sa Grandeur souffrait d'un enrouement bien regrettable qui nous priva d'entendre sa voix paternelle.

L'orateur, parlant en français d'abord et en anglais ensuite, dit aux enfants les heureux effets du sacrement de *confirmation* dans les âmes bien préparées. En les rendant parfaits chrétiens, il leur donne la force, le courage d'affronter et de braver d'un *cœur constant*, ferme et loyal, les ennemis de Dieu, de notre sainte religion, en déjouant leurs ruses, en évitant leurs pièges, dans la vie publique comme dans la vie privée, tels les apôtres de tous temps, les martyrs et les premiers fidèles du christianisme.

Cependant l'évêque *missionnaire* qu'il est toujours lui-même, ne put résister à la tentation d'adresser la parole en cri à nos amis de la réserve. Nous aurions pu en être jaloux, nous pour qui l'on a dépensé spécialement, et pendant de nombreuses années son temps et ses forces, ne sont-ils pas nos préférés?

Après la cérémonie, Sa Grandeur fut reconduite processionnellement au presbytère où chacun tint à honneur de baiser son anneau pastoral en demandant une *bénédiction* spéciale...

Il n'y avait pas de meilleur temps et de meilleur endroit pour une petite réunion de la population de langue française. Nous en connaissons le résultat qui fut donné dans le compte-rendu sous le titre "Les Amis de la bonne presse" dans le numéro du *Patriote* du 22 octobre.

"Bonne Presse"! Quelle synthèse fidèle renfermée dans ces deux simples mots! S'il nous était donné de compléter les chiffres représentant les sommes dépensées à cette fin en Italie, en Espagne, chez nos voisins et en France surtout, si nous comprenions l'étendue du mal fait par la mauvaise presse, nous *ne* manquerions pas d'encourager par notre parole et surtout d'aider de notre argent cette œuvre si souvent bénie des Souverains Pontifes. Pour nous, Canadiens français, qu'il nous suffise de penser aux attaques dont notre nationalité, notre langue et notre religion sont l'objet pour encourager cette œuvre, "notre tranchée avec tous ses accessoires" comme nous l'a si bien dit le R. P. Lajeunesse dimanche dernier.

L'hiver a décidément établi domicile chez nous. Il y a déjà plus de huit jours qu'il a couvert la terre d'un blanc linceul. Qui aurait pu penser que la cinquième gelée, qui saupoudra de mille étoiles argentées l'herbe de nos champs et les feuilles de nos arbres, devait être assez cruelle pour faire suspendre *le* travail du cultivateur?

N'accusons pas la Providence cependant... En raison du peu de temps exigé par les récoltes, en prévision des prochaines semailles, nous pourrions arracher toutes nos belles pommes de terre pour faire ensuite proportionnellement le même ouvrage que par les années passées. Quelques-uns peuvent fort bien se faire le reproche d'avoir oublié le proverbe: Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

—Le froid et la neige n'empêchent cependant pas les cultivateurs de porter aux élévateurs le fruit de leur travail, le blé qui leur rapportera en retour la subsistance, sinon l'abondance. Nous pouvons espérer, pour la prospérité économique des nôtres, qu'on n'oubliera pas qu'il existe une compagnie entièrement canadienne-française qui, en nous offrant les meilleures garanties, demande à être encouragée. *Le Comptoir Agricole*, 300, Grain Exchange, à Winnipeg est à notre entière disposition. Consignons-lui nos grains, il nous enverra "*notre argent le jour même que notre* grain sera vendu".

—Nos éleveurs d'animaux battent aussi de ce temps-ci le chemin de la *station*. *Chaque* jour on fait des chargements d'animaux à Leask, d'où ils seront expédiés vers les grandes villes. Les prix bas comparativement à ceux de l'année dernière, sont encore assez élevés *pour encourager le* cultivateur à faire de l'élevage.

ARBORFIELD, Sask.

Depuis une vingtaine de jours, notre localité jouit d'une température d'hiver. Nous avons eu une tempête de neige le 8 du mois, et de fortes gelées ont suivi, avec le *résultat* que plusieurs personnes se sont trouvées incapables de faire les travaux nécessaires d'automne avant que l'hiver commence. *On peut voir en maints* endroits des champs de pommes de terre et légumes non encore arrachés, et comme la terre est maintenant gelée *de 6 à 8 pouces, c'est* une perte sensible pour plusieurs, surtout pour les patates, car nous connaissons maintes familles qui ont apporté avec *elles, en venant s'établir* dans l'Ouest, leur appétit pour le *précieux* tubercule, et qui vont se trouver dans l'obligation de délier le cordon de leurs bourses, si elles veulent satisfaire cet appétit.

On rencontre assez souvent certaines natures, se promenant l'air tranquille et majestueux, avec ce doux *refrain sur les lèvres: "Nous avons* le temps". C'est bien le cas de le dire cet automne, personne d'entre nous nous "n'avons le temps". Le temps *appartient au Créateur, qui donne et* retire les biens de cette terre.

On entend dire un peu d'un côté et de l'autre: "On ne se fera plus prendre; une autre année on arrachera ses patates au commencement de septembre, s'il le faut". Si ces personnes se sont faites prendre cet automne, qui est-ce qui les a prises, si ce n'est la Providence en gelant leurs terres et les douces patates? Et quand on se fait prendre par la Providence, qu'est-ce que l'on a à dire? *Ce n'est pas les voisins, bien sûr, qui* ont fait geler les jardinets et les navets. Qu'en pensent les intéressés?

—Les battages ont repris de plus belle, *et presque tous nos gens sont* occupés, profitant de la température sèche que nous avons actuellement à débarrasser les champs des quintaux qui traînent et abritent la vermine qui a fait de grands ravages dans les champs de blé cet automne vu le retard à battre le grain.

—On nous informe que deux de nos jeunes compatriotes qui ont fait du service outre-mer, et qui sont revenus parmi nous il y a quelque temps, MM. Omer Bernatchez et Gédéon Bouchard, *ont fait l'acquisition* au prix de $4,500 chacun, de chacun un quart de section appartenant à des gens de langue anglaise, Robert Miller, et F. Bradshaw, *qui s'en retournent dans* leur cher Ontario. On va leur souhaiter un bon voyage, surtout à R.M., car on se rappelle qu'il y a quelques années il fut un des deux "zélés" qui *proposèrent* l'abolition du français dans l'école d'Arborfield.

Félicitations à nos deux jeunes compatriotes. Il est à espérer que leur exemple sera suivi par d'autres de nos gens avant longtemps.

—M. Emile Picard, de Richard, Sask. accompagné de Mme Richard et *de leur fils Conrad, étaient de passage* dans notre localité, il y a quelques jours, en promenade chez M. et Mme Philippe Hudon.

LAFLECHE, Sask.

—Un bazar au profit de la nouvelle église a eu lieu au milieu d'octobre et a produit environ $2,000. Il était *sous la direction* de Mmes Gauthier, Beaubien, Désilet, E. Mathews et H. Morin. Les candidates, Mlles Z. Jalbert et Mlle J. Rivard, ont battu toutes deux *tous les records précédents*. Nos félicitations.

—Une retraite est prêchée aux Enfants de Marie par le R. P. Sorrel.

—M. Coutu, avocat à Gravelbourg, a ouvert à Laflèche un bureau sous la direction de M. Gallant.

—Le bazar de Ste-Thérèse de Plessis a produit au-delà de $500. Ce résultat, dans une petite mission et dans une médiocre année, fait honneur aux organisatrices, Mmes Jalbert, Wirth et Klein, ainsi qu'aux *candidates*, Mlles R. Jalbert et L. Klein.

Docteur, je travaille comme un âne, je mange comme un bœuf, je suis fatigué comme un vieux cheval et j'engraisse comme un porc qu'est-ce que vous me conseillez?

—De consulter un vétérinaire.

A propos de la consécration de la Basilique de Montmartre

La consécration de la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, le jeudi 16 octobre 1919, est un événement religieux qui intéresse le monde catholique tout entier. Par l'envoi d'un légat, le cardinal Vico, Rome elle-même a montré l'importance qu'elle attache à ce grand acte si impatiemment attendu. Aussi, sera-t-on heureux, croyons-nous, de trouver ici quelques renseignements historiques sur le passé de Montmartre, sur les circonstances qui ont amené la construction du grand édifice, et sur les œuvres qui s'y rattachent.

Pour reconstituer ces fastes glorieux nous n'avons eu qu'à puiser dans le livre que le P. Jonquet et M. François Veuillot viennent de publier chez les éditeurs Bloud [illegible] sous ce titre: *Montmartre* [illegible] *et aujourd'hui*. Nous [illegible] choisir meilleurs guides [illegible] expérimentés.

[illegible] de Montmartre, qui [illegible] Paris, a toujours été étroi[illegible] l'histoire religieuse [illegible]. Au temps de l'é[illegible] des Gaules, Saint-[illegible] martyre avec ses [illegible] et elle devint Mont[illegible] des martyrs. On [illegible] une petite chapelle [illegible] vocable de la Sainte [illegible] de saint-Denys, à la[illegible] Dagobert Ier accorda [illegible] asile et que visitèrent [illegible]viève, Sainte Clotilde [illegible] Cloud.

En 1134 une abbaye bénédictine [illegible] fut bâtie à Montmartre, dont la première abbesse [illegible] venait du monastère de saint Pierre de Reims. Cette abbaye [illegible] maintes fois des hôtes illustres: en 1147, le pape Eugène III, saint Bernard, Pierre le Vénérable; en 1162, le pape Alexandre III, accouru à Paris pour poser la première pierre de Notre-Dame; en 1170, saint Thomas de Cantorbery. Puis, ce furent saint Thomas d'Aquin et, près lui, la bienheureuse Jeanne d'Arc qui campa avec ses guerriers sur le flanc de la colline.

C'est à Montmartre que, le 15 août 1534, Saint-Ignace et ses premiers disciples prononcèrent leurs vœux et fondèrent la Compagnie de Jésus. Le 25 juillet 1593, Henri IV, après avoir fait son abjuration à saint Denys accourut à la chapelle des martyrs. Au XVIIème siècle, et fin, l'abbaye, sous la direction de la pieuse Marie de Beauvilliers, devenait le centre d'une vie religieuse intense. Le chapitre de Notre-Dame les paroisses de Paris allaient en pèlerinage à Montmartre; le cardinal de Retz y instituait la confrérie de Saint Denys, sur les registres de laquelle se faisaient inscrire Louis XIII, Anne d'Autriche et Richelieu. Le souvenir de Montmartre se retrouve dans la vie du P. Eudes, qui fut l'un des premiers propagateurs de la dévotion au Sacré-Cœur, dans celle de Saint Vincent de Paul, qui prêcha la mission aux ouvriers des carrières, dans celle de M. Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice et du cardinal de Bérulle, qui conduisit lui-même à la chapelle des martyrs les premiers oratoriens et les carmélites espagnoles, lors de leur établissement en France.

Par tout ce passé, la colline de Montmartre n'était-elle pas prédestinée à porter un jour la Basilique que la France devait édifier en l'honneur du Sacré-Cœur? Dans les derniers jours de décembre 1870, de grands chrétiens, fils du diocèse de Paris, réfugiés en province, eurent la pensée d'implorer, pour la patrie en danger et pour l'église éprouvée le secours du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Leur vœu, prononcé à Poitiers, fut encouragé par l'évêque, Mgr Pie et communiqué le 11 février 1871 au Pape Pie IX par le P. Jandel, maître général de l'ordre de Saint Dominique. Le pape l'approuva et ils s'adressèrent à Mgr Guibert, archevêque de Paris, pour qu'il en prît en main l'exécution.

Ce fut le cardinal Guibert qui marqua définitivement le caractère et la portée du vœu formulé par M. Alexandre Legentil et par M. Rohault de Fleury, son beau-frère. Il fallait élever un temple au Sacré-Cœur, qui serait "tout ensemble un monument d'expiation pour les fautes commises et l'expression d'une supplication générale". Ce fut lui encore qui, le dimanche du Bon Pasteur de l'année 1872, fit prêcher dans la chaire de Notre-Dame le P. Monsabré, en faveur du projet. Ce fut lui enfin, qui détermina le choix de la colline de Montmartre.

Mais, pour acquérir les terrains nécessaires, pour construire, pour donner surtout, à l'œuvre, un caractère vraiment national, il fallait obtenir l'autorisation des pouvoirs publics. Mgr Guibert la demanda à l'Assemblée Nationale qui la lui accorda en votant, le 25 juillet 1873, une loi déclarant "d'utilité publique la construction d'une Eglise sur la colline de Montmartre, conformément à la demande faite par l'Archevêque de Paris."

La première pierre du nouvel édifice dit "Eglise du Vœu national" fut posée le 16 juin 1875, au jour anniversaire de la principale apparition du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie; la cérémonie, présidée par le cardinal Guibert eut lieu en présence de dix évêques et d'une foule innombrable. La France entière s'associa, par ses offrandes, aux frais de la construction. Des ordres religieux, des diocèses, des villes, voulurent prendre à leur charge l'édification d'une chapelle. Les Canadiens français, les catholiques irlandais, apportèrent aussi leurs aumônes et leur concours. L'élan fut unanime: les souscriptions étaient accompagnées de déclarations qui attestaient la foi la plus vive et la piété la plus touchante. Cet enthousiasme ne devait jamais décroître. "A l'heure présente, écrivait récemment le cardinal Amette, dans une lettre pastorale, après quarante-six ans écoulés, l'œuvre a recueilli quarante six millions, offerts par huit à dix millions de souscripteurs".

Le 21 avril 1881, le cardinal Guibert bénissait, dans la crypte de l'église, la chapelle dédiée à Saint Martin et y célébrait la première messe. Cette crypte et l'abside de l'église supérieure ne purent être inaugurées par son successeur, le cardinal Richard, que le 19 novembre 1886. La cérémonie de bénédiction de l'église eut lieu le 5 juin 1891. La croix qui domine le grand dôme fut posée le 17 octobre 1899 et ce dôme lui-même, avec les quatre coupoles qui l'entourent, fut inauguré le 22 juin 1900. Restait la campanile qui devrait abriter *la Savoyarde*, la fameuse cloche offerte par la Savoie. La première pierre en fut posée le 16 juin 1906 et elle fut bénite par le cardinal Amette le 14 juin 1912. La consécration solennelle de tout l'édifice qui devait avoir lieu le 17 octobre 1914 fut renvoyée par suite de la guerre et fixée après la signature de l'armistice, au 16 octobre 1919, où elle apparaît, aux yeux de la France et du monde, selon l'heureuse expression du cardinal Amette "comme l'*ex-voto* de la victoire et de la paix".

Mais Montmartre est infiniment plus et mieux qu'un acte de foi splendide pour ainsi dire matérialisé dans la pierre d'un grandiose édifice. C'est un lieu de prière et de pénitence; c'est le centre d'une vie religieuse admirable et d'une extraordinaire fécondité spirituelle.

La basilique de Montmartre est le siège d'une Archiconfrérie du Sacré-Cœur qui a pour but d'obtenir par la prière et les bonnes œuvres le salut de la société, d'attirer la protection divine sur l'Eglise et sur son Auguste Chef, sur la France, sur le clergé et sur les congrégations religieuses. Cette archiconfrérie, à la veille de la guerre, comprenait 1678 groupes associés.

A Montmartre, devant le Saint Sacrement exposé, l'adoration se poursuit nuit et jour, assurée le jour par des dames, la nuit par des hommes. Cette permanence de la prière n'est jamais interrompue.

La première veillée nocturne régulière fut assurée, le 3 mars 1881 par des membres du Cercle ouvrier du Sacré-Cœur qui appartenaient à la grande association des Cercles ouvriers fondée par Albert de Mun. Depuis lors, la veillée nocturne n'a pas cessé, même pendant la guerre. "Ni leur confiance, ni leur ferveur ne se sont modifiés, écrit M. François Veuillot, parlant des membres de l'Adoration nocturne, depuis le temps lointain où le P. Jonquet les voyait arriver le soir, en tout petit nombre, à la toute petite chapelle." L'œuvre de l'adoration nocturne des jeunes gens et des hommes n'a pas périclité; elle a toujours grandi. Au pied du Saint Sacrement, des hommes de toutes classes et de toutes conditions viennent prier pour la France et pour eux-mêmes. Ils montent de tous les quartiers de Paris; ils arrivent de tous les coins de la France, en une garde d'honneur sans cesse relevée et sans cesse renouvelée. Le dernier dimanche du mois les voit rassemblés par milliers, dans la Basilique, pour une imposante cérémonie.

Les dames à qui incombe le soin de l'Adoration nocturne ne sont pas moins nombreuses, ni moins ferventes. Elles sont aujourd'hui plus de dix mille inscrites dans l'Association qui viennent, par groupes et à tour de rôle, faire leur heure de garde au pied du Tabernacle.

Mentionnons encore la grande œuvre des pauvres, qui a pour but le relèvement matériel, moral et religieux des pauvres les plus délaissés, la belle association des Hommes du Sacré-Cœur, dont le P. Lenius fut un des ardents promoteurs, qui groupe un contingent de plus 40,000 hommes, les associations de prêtres, de dames, d'enfants, qui ont aussi leur siège à Montmartre, la grande union de prières établie entre la basilique, les séminaires et les congrégations religieuses.

Montmartre est devenue "la citadelle mystique" qui garde Paris et la France, vers laquelle convergent les adorations du pays tout entier et dont le rayonnement religieux va toujours s'élargissant, dépassant même les limites territoriales du vieux pays catholique où elle est édifiée.

Ainsi replacée dans son cadre historique, la basilique du Vœu national apparaît dans toute la grandeur de son rôle religieux et social. A son tour, la cérémonie grandiose du 16 octobre, prend toute sa signification. Elle vient consacrer, avec l'édifice qui en est le centre, tout un immense effort, couronné du plus consolant succès, de foi en Jésus-Christ et de confiance en la miséricorde de son Sacré-Cœur. Il est pour la France et en raison de la part prise par le Saint-Siège à l'évènement du 16 octobre, pour l'univers catholique tout entier, un gage des faveurs spirituelles.

E. B.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

VONDA, Sask.

Lundi dernier, le 27, avait lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville, l'assemblée des actionnaires de l'Elévateur des Fermiers de Vonda. Bien que les battages encore non terminés aient empêché plusieurs fermiers de venir, une cinquantaine d'actionnaires, détenant ... actions, étaient présents ou s'étaient fait représenter.

L'assemblée était sous la présidence de M. R. Denis. M. D. Desmarais agissait comme secrétaire. Après l'appel des membres, le Secrétaire donna lecture du rapport de l'auditeur et le Président de celui des directeurs. Après quelques remarques du Président, ces deux rapports furent acceptés.

Sur proposition de M. A. Gauthier, un vote des remerciements aux directeurs sortant de charge. Puis sur proposition de M. Denis, les directeurs furent autorisés à porter ... le capital-actions de la Cie; ... de pouvoir étendre cette organisation à d'autres centres.

Après une discussion sur les questions intéressant la Compagnie, discussion à laquelle prirent part un bon nombre de membres, et notamment MM. A. Gauthier, E. Girard, E. Phaneuf, L. Desmarais et plusieurs autres, on procéda à l'élection des officiers. Le nombre des directeurs à élire étant de neuf, ceux obtenant le plus de voix devant être élus pour trois ans, les trois suivants pour deux ans et les trois derniers pour un an. ... suffrages exprimés, M. Denis ... privilège d'obtenir 81 ... MM. J. Hounjet et F. X. Chabot ... respectivement 75 et ... élus pour trois ans. M. A. Martin ... M. F. X. Loiselle 71 ... M. Girard ... furent élus pour deux ... M. H. ... avec 53, M. A. Pinet ... et M. J. Pr... avec 39 élus pour ... Il y avait encore sept autres ... en nomination: tous auraient fait d'excellents directeurs, mais ... fallait que neuf.

L'assemblée, qui avait commencé à ... se sépara à 6 heures. Il va sans dire que toute la discussion ... en français. Le Président ... remarquer que les résultats de l'année financière étaient très encourageants, tenant compte ... direction tout entière était entre les mains d'une bande de "pea ... ce qui prouve bien qu'il n'est pas nécessaire d'être anglais pour ... affaires.

... paroissiens de la paroisse St Denis, M. Béchard, s'est ... par la chute ... sous les soins du Dr Doiron.

La neige ... est tombée dernièrement et le froid qui sévit n'a pas l'heur de plaire aux automobilistes; l'on rencontre un peu partout des automobiles abandonnées sur le bord des chemins, et les automobilistes se rendent à pied au village.

—M. P. Raymond, qui a dernièrement acheté le garage de M. Mitchell, est à y faire d'importantes améliorations. Avec l'outillage dont dispose M. Raymond, il ne tardera pas à avoir l'un des garages les plus modernes du Nord de la Saskatchewan.

—Mme Annette Saint-Amant, dans une chronique assez récente, nous disait que le plaisir de son séjour dans un petit village français avait été un peu gâté par la constatation que les enseignes posées aux devantures des magasins et bureaux d'affaires étaient uniquement anglaises. Il est heureux qu'elle n'ait pas eu l'idée de venir faire un tour à Vonda: elle se serait certainement crue transportée dans un coin de l'Ontario. A part l'Elévateur des Fermiers et le magasin de M. Blouin, il est bien difficile de trouver un mot de français quelque part. Il y a certes beaucoup plus de négligence que de mauvaise volonté, et nous espérons qu'il aura suffi de montrer le mal pour que nous voyions bientôt des enseignes bilingues, aussi bien devant nos magasins français que devant les bureaux de nos avocats et autres hommes d'affaires. Nous aurons peut-être à y revenir.

—o—

LAC DES PRAIRIES, Sask.

Dans l'église du Lac-des-Prairies, le 21 octobre, avaient lieu les noces de diamant de M. et Mme Cyprien Morin. La messe a été chantée par le R. P. Alphonse Waddel, O.M.I., missionnaire au Lac-des-Prairies. Le R. P. Jules Teston, O.M.I., du Lac-Vert, grand ami des jubilaires, prononça l'allocution de circonstance. Le frère Kleiner touchait l'orgue.

Dans un langage châtié l'éloquent prédicateur salua les jubilaires comme les pionniers de la civilisation au Lac-des-Prairies, faisant surtout ressortir leur grande hospitalité pour les nouveaux venus. Une des maximes de M. C. Morin est qu'"on ne peut manger devant quelqu'un sans partager sa nourriture avec lui, lors même qu'on n'aurait qu'une bouchée". Le Rév. Père les salua aussi comme les précurseurs et les protecteurs des missionnaires. Il se fit l'interprète de tous pour leur souhaiter de nombreux et heureux jours au milieu de nous.

M. Lazare Laliberté accompagnait la jubilaire et M. J. B. Fiddler le jubilaire. M. et Mme Morin, malgré leur 86 et 82 années, sont encore très alertes.

Après la messe, il y eut banquet chez les jubilaires. On fit "grosse chaudière", selon l'expression de jadis, mais sur des tables bien dressées et bien garnies. On évalue à 200 le nombre des convives. Le tout finit par une sauterie. Dame Rumeur dit que l'on dansa plus aux dernières noces qu'aux premières. M. et Mme Morin reçurent de nombreux cadeaux.

—o—

Encourageons nos insdustries locales. Achetez chez Coté votre bois de construction. Assortiment complet, prix modérés et service courtois.

MONTMARTRE, Sask.

DUCK LAKE, Sask.

La 14e résolution de la convention des commissaires d'école de langue française, tenue à Régina en février dernier, se lit comme suit:

"Cette convention exprime le voeu que les écoles franco-canadiennes s'unissent aux concours régionaux et qu'elles s'y fassent représenter par leurs élèves."

Cette résolution fut longuement discutée par les délégués après un fort intéressant exposé fait par M. Faucoup, lequel fut brillamment secondé par M. Charbonneau, deux jeunes instituteurs à l'âme d'apôtres. A cette occasion, il fut donné comme exemple et comme modèle le concours scolaire de Rosthern de l'année dernière, concours où plusieurs de nos écoles, l'école Stobart de Duck Lake en particulier firent si bonne figure.

Ces intéressants concours scolaires se font en ce moment à travers tous les districts. Celui de Rosthern eut lieu les 16, 17 et 18 octobre dernier, concurremment avec la fameuse tempête de neige qui a pris tout le monde par surprise et qui, cela va de soi, a compromis le succès de la convention.

Notre école, l'école Stobart, qui était de la fête et à l'honneur l'année passée, était de nouveau sur les rangs, sous la direction de Soeur de la Trinité. C'est dire assez qu'elle était entre bonnes mains. Le résultat du concours fut bien satisfaisant pour notre école qui obtint 41 premiers prix, 30 seconds, 20 troisièmes.

Rosthern, dont il ne faut pas oublier l'importance, en établissant un point de comparaison, remporta 446 points, Duck Lake fut classé second avec 264 points, Waldheim troisième avec 196 points.

J'ai tout d'abord été quelque peu surpris que notre école se soit laissé enlever les palmes pour le chant. Mais il paraîtrait que des oreilles enfantines indiscrètes auraient entendu dire en haut lieu et avant le concours du chant que Duck Lake ne pourrait pas avoir le prix du chant cette année. Sans commentaire, n'est-ce pas. C'est une petite mortification de plus à votre acquit, mes chères soeurs.

Le mauvais temps a empêché bien des écoles de participer au concours. C'est sans doute pour ce motif que pour la seconde fois l'école de St-Louis a brillé par son absence.

Deux fois, passe; mais l'année prochaine il faut vous exécuter sans faute, mes bonnes soeurs. Il y a de modestes lauriers pour tous.

En terminant ce compte-rendu je me fais un plaisir et un devoir d'envoyer mes félicitations à M. J. C. Faucoup le titulaire de l'école St-Jean-Baptiste de Carlton qui d'après *l'Entreprise* de Rosthern, (... rural, is easy winner).

Commissaire de l'école Stobart de Duck Lake.

—o—

A table

Une dame à un tout jeune invité:

—Comment, mon petit ami, tu ne dis pas ton *Benedicite* avant de manger?

L'enfant:

—Qu'est-ce c'est que ça, le *Benedicite*?

—Eh bien, c'est une petite prière avant le repas. Tu ne savais pas?... Comment! Et ton papa ne fait pas un signe de croix avant de se mettre à table?

L'enfant—Oh non! Quand nous nous mettons à table, papa dit comme ça: "Attaquons!"

—o—

Pour éprouver la vraie paix, il faut se sentir dirigé, pardonné, soutenu par la puissance suprême; il faut se sentir dans sa voie, au point où Dieu nous veut, dans l'ordre.—Amiel.

Mentionnez le "Patriote" à nos annonceurs

Compagnie de l'Elévateur des Fermiers de Vonda

Rapport annuel des Directeurs

A Messieurs les Actionnaires.

C'est avec un réel plaisir que nous vous soumettons le premier rapport annuel de la Cie de l'Elévateur des Fermiers de Vonda.

Ce rapport aurait dû être présenté plus tôt, mais la grève des employés de chemins de fer en [illegible], en retardant l'expédition du grain acheté par l'élévateur, nous a mis dans l'impossibilité de clore l'année financière avant le 31 août. Il nous a semblé préférable ensuite d'attendre la fin des battages pour convoquer l'assemblée annuelle, afin de permettre à tous les actionnaires d'être présents.

Vous savez tous qu'à l'époque de l'organisation de la Compagnie nous avions surtout pour but de [illegible] un organisme destiné à aider le fermier dans la vente et [illegible] stockage de son blé et [illegible] pas faire un pla[illegible]. Or il se trouve [illegible] nous fait l'un et l'autre.

Nous avons aidé le fermier dans [illegible] en augmentant le nombre des acheteurs de grain, nous avons développé une concurrence dont le fermier a bénéficié. Plusieurs [illegible] vous peuvent déclarer [illegible] ont vendu leur blé un [illegible] prix, parce que nos concurrents [illegible] dans le marché du grain [illegible] empêcher l'Elévateur des Fermiers d'acheter ce blé.

Le commerce du bois nous a également mis à même de sauver [illegible] actionnaires en particulier, et au public en général, des sommes considérables. Les cours à bois adverses font maintenant sur leurs prix réguliers un escompte de 10 p.c. pour essayer de rejoindre nos prix sans d'ailleurs y parvenir. Cette baisse est à l'avantage de tous les fermiers; et à l'heure actuelle, comme nous vous l'avons mentionné dans une circulaire envoyée récemment, nous pouvons fournir le bois livré dans le cour à des prix très voisins de ceux de Eaton ou des Grain Growers par char.

Notre entrepôt à charbon a été la cause directe que le manque de combustible, dont nous ressentions les tristes effets tous les hivers, ne s'est pas produit l'hiver passé. Et s'il fallait un autre exemple de l'utilité pour les fermiers d'une organisation comme la nôtre, nous pourrions encore citer les résultats produits par le wagon de farine acheté par nous le printemps passé. La farine se vendait partout $5.65 le sac; mais aussitôt que nous commençâmes la distribution de la nôtre, dans tous les magasins le prix en fut baissé de 25 à 40c pour remonter d'ailleurs, dès que notre stock fut épuisé.

La preuve de l'utilité d'une organisation économique des fermiers n'est donc plus à faire et quand bien même n'aurions-nous pas de dividendes à offrir, il n'en serait pas moins vrai que les résultats déjà cités suffiraient amplement à démontrer la nécessité d'une telle organisation.

Mais en plus de cela, nous pouvons déclarer d'après le rapport des auditeurs, dont lecture vous sera donnée tout à l'heure, un profit net dépassant $3,700. Si nous tenons compte des conditions défavorables dans lesquelles nous avons été placés toute l'année, par suite des intérêts considérables que nous avons dû payer à la Terminal Grain Co., et du 50 p.c. que nous avons dû lui abandonner, il faut reconnaître que les résultats sont plus que satisfaisants.

Comme nous n'avions qu'un capital payé de $2900, c'est donc du 125 p.c. qui a été réalisé sur le capital. Ce profit, d'ailleurs, qui semble considérable par rapport au capital engagé, est très minime par rapport au chiffre d'affaires, et il n'a été rendu possible que grâce au dévouement des directeurs qui ont bien voulu garantir auprès des banques la solvabilité de la Compagnie. Sans eux, nous n'aurions pu entreprendre ni la vente du bois, ni celle du charbon.

Nous espérons, d'ailleurs, que notre organisation bien dirigée continuera à progresser et à se développer. Nous tiendrons très certainement, cette année, la corde à moissonneuse. De plus, nous sommes d'avis que pour produire ses pleins résultats, notre association de fermiers de langue française doit s'étendre à d'autres centres français. Déjà une cour à bois des fermiers s'organise à Howell; tôt ou tard cette organisation et la nôtre se rejoindront. Nous aurons d'autant plus de chances de succès que nous pourrons contrôler un plus grand chiffre d'affaires

Nous savons que quelques organisations de fermiers n'ont pas donné le résultat que l'on était en droit d'en attendre. Ceci est dû surtout au fait qu'on a voulu appliquer le principe absolu de l'autonomie locale, qui est dangereux et faux, alors que l'on devrait recourir à une union étroite de tous nos centres organisés, sous une direction commune.

Pour arriver à ce résultat, qui n'est autre que la création d'une vaste association de Grain Growers de langue française, nous vous demanderons tout à l'heure l'autorisation de porter le capital autorisé de la compagnie à $100,000.

Nous sommes certains que vous ne nous refuserez pas cette autorisation, et que nous verrons la région Vonda-St-Denis donner naissance à un autre mouvement destiné, d'après notre jugement, à produire des résultats considérables.

Les directeurs ont décidé de verser un dividende de 8 p.c., qui sera appliqué en compte sur la partie des actions encore impayée. La balance des profits sera versée au fonds de réserve.

Espérant que vous trouverez ce compte-rendu satisfaisant, nous demeurons

Vos dévoués,

Pour le Bureau de Direction,
Le Président, R. DENIS
Le Secrétaire, D. DESMARAIS

---o---

L'Allemagne reviendra-t-elle à la monarchie?

Il n'y a pas de doute que le va-et-vient continu de personnages importants entre l'Allemagne, Amerongen et Wieringen ont renouvelé l'activité et augmenté l'optimisme du parti monarchiste ou plutôt des partis en Allemagne. Un correspondant apprend qu'il y a quatre partis en faveur des membres de la famille impériale et que le noyau des citoyens qui désirent le retour de l'empereur va croissant chaque jour. Le parti favorable au prince héritier veut une monarchie constitutionnelle et démocratique. En ce sens on attend beaucoup des prochaines élections au Reichstag qui auront lieu le printemps prochain. Ces élections seront précédées d'une campagne en faveur du prince héritier. Pour le ralliement des sujets autour de l'idée d'une monarchie démocratique on fera voir les torts et les erreurs de l'ancien régime. Le jeune prince lancera alors une proclamation, disant qu'il se rend au désir de la majorité du peuple.

Les préparatifs militaires se poursuivent au cas où la majorité aurait l'opposition d'une minorité radicale. Le correspondant ajoute que le prince a des difficultés financières et que les relations entre lui et son père sont rares. L'impératrice au contraire envoie chaque semaine une longue lettre à son fils. On dit que le prince va venir demeurer à Amerongen. Une des difficultés du retour du prince est la haine qu'a pour lui le parti du centre. Le correspondant ajoute qu'il sait qu'un groupe important de politiques anglais sont en faveur de la monarchie allemande.

---o---

La récolte des pommes de terre

Le bureau de statistiques du Département de l'Agriculture de la Saskatchewan, a fait enquête, ces derniers jours, sur l'état de la récolte des pommes de terre.

Il y avait cette année 39,000 acres ensemencés en patates, un peu moins que l'an dernier.

Par la gelée du 8 octobre et des jours suivants, la production se trouve considérablement diminuée dans toute la province. Le dommage causé par la gelée est évalué à une proportion de 50 à 75 pour cent, et se fait surtout sentir dans les villes et les villages. Dans la plupart des cas la quantité de pommes de terre récoltée suffira à peine aux besoins de la localité.

---o---

M. Berlitz, très amusant psychologue, en même temps que polyglotte de génie, disait un jour: "Que votre langue française est spirituelle! De tous les substantifs en "ance" ou en "ence", il n'y en a qu'un qui soit masculin: c'est "silence". Vous avez compris qu'un mot comme celui-là ne pouvait pas être féminin."

---o---

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR ANNEE

Vente à l'Encan

de

Machines Agricoles, Animaux, Etc.

Sur la ferme de Jos. Garneau, ½ N.O. 24-46-27 O.2 à un mille au nord de la gare de Red Deer Hill

Mardi, 11 novembre 1919

à une heure précise

Lunch pour les personnes venant de loin.

ANIMAUX

8 Vaches laitières de 3 à 9 ans.
7 Bouvillons d'un an.
1 Génisse d'un an.
4 Veaux du printemps, bouvillons.
2 Veaux du printemps, génisses.
2 Boeufs, 8 ans, 1,800 livres chacun
2 Bouvillons, 3 ans ½, 1,300 livres chacun.
4 Vaches ayant du lait actuellement.
2 Vaches devant vêler prochainement.
1 Génisse 2 ans ½.
1 Génisse 1 an ½.
2 Bouvillons, 1 an ½.
3 Veaux génisses.
1 Veau bouvillon.
1 Taureau Shorthorn, 2 ans ½.
1 Cheval, 7 ans, 1,450 livres.
1 Jument, 8 ans, 1,300 livres.
1 Jument brune, 9 ans, 1,100 livres.
1 Jument baie, environ 8 ans, 1,200 livres.
1 Cheval, 7 ans, 1,300 livres.
1 Cheval, 6 ans, 1,400 livres.
13 Poules Plymouth Rock.
1 Coq Plymouth Rock.

MACHINES, ETC.

1 Wagon 2½x3¼.
1 Wagon 2½x3¼, avec double boite
1 Rack à foin.
1 Faucheuse Deering, 5 p.
1 Râteau Deering, 10 p.
1 Moissonneuse Deering, 6 p.
1 Charrue Polysoc Cockshutt, 12 p.
1 Charrue à casser Deering, 14 p.
1 Charrue à casser Oliver.
1 Semeuse Cockshutt, 16 trous.
1 Herse à 4 sections.
1 Herse à 3 sections.
1 Herse à siège.
1 Herse à disques, 12 disques.
1 Ecrémeuse De Laval No. 10.
1 Paire de harnais.
3 Paires de harnais à boeufs.
25 Tonnes de foin, avoine et paille.

Haches, pelles, fourches et outils de toutes sortes.

PRESQUE TOUTE LA MACHINERIE DE M. GARNEAU EST PRATIQUEMENT NEUVE.

CONDITIONS.—Toutes les sommes de $20 et au-dessus, comptant. Au-dessus de ce montant, crédit sera fait jusqu'au 1er novembre 1920, sur billets d'hypothèque portant intérêt à 8 p.c. Escompte de 5 p.c. pour comptant sur les sommes ayant droit au crédit.

JOS. GARNEAU,
Red Deer Hill, Sask.
Propriétaire.

M. R. COWELL,
Prince-Albert, Sask.
Encanteur

Informations Agricoles

Le soin des moutons en hiver

Dans les districts de l'Ouest où les animaux paissent en hiver, le problème des fourrages, de la main-d'oeuvre et de l'entretien, est grandement simplifié. Mais si les fourrages forment le gros de la ration, le grain n'en est pas moins nécessaire. Sans grain, pas de gros profits.

La brebis portière.—Vers le [illegible] novembre, sélectionnez rigoureusement le troupeau en préparation pour la saison de lutte. Choisissez les brebis avec le plus grand soin. Ne prenez que les bêtes de bonne taille, robustes, du type désiré, ayant des bouches et [illegible]. Rejetez les brebis à [illegible] elles ne sont pas [illegible]. Bien soignées, elles [illegible] passer l'hiver, mais elles [illegible] difficultés à paître, à élever leurs agneaux et à suivre le troupeau.

[illegible] le troupeau; vous aurez plus d'agneaux. — Ceci veut dire: mettez les brebis en bon état [illegible] de vigueur avant de [illegible]. Si on désire faire [illegible] de bonne heure, ce condi[illegible] faire sur de la [illegible] chaume ou un [illegible] seigle d'automne. [illegible] une parcelle de na[illegible], les brebis sont [illegible] pour une légère [illegible]. Un troupeau [illegible] pourra donner 25 à 50 pour cent d'a[illegible]. Les pacages [illegible] ne suffisent [illegible] ajouter des fourrages [illegible] ou du grain, ou encore [illegible] les deux.

Les [illegible] Ceux qui ont des petits troupeaux et de bons abris pour les agneaux précocés auront [illegible] à faire lutter de bonne heure. Si vous n'avez pas d'abris, faites lutter à temps pour que les agneaux viennent au monde vers [illegible]. C'est une mauvaise pratique que d'employer des [illegible]. On a généralement peu [illegible] des agneaux petits, faibles qui meurent en grand nombre [illegible] par avoir un troupeau de brebis petites et faibles.

Le [illegible] N'employez qu'un [illegible] de race pure, d'un bon type de bonne taille, vigoureux et [illegible]. Choisissez, de préférence, [illegible] qui a fait ses preuves [illegible] dans tous les cas prenez le [illegible] de vous assurer qu'il féconde les brebis. Les agneaux [illegible] pour que l'on [illegible] la négligence d'employer [illegible]. Maintenez la vigueur [illegible] du bélier pendant [illegible] au moyen d'une bonne alimentation.

Alimentation du troupeau en hiver.—Après la saison de reproduction, nourrissez de façon à maintenir les brebis en bon état jusqu'à l'agnelage. La brebis mal nourrie, en train de maigrir, ne produit pas un agneau gros et vigoureux [illegible] même souvent un agneau mort.

Si vous avez de bons pacages [illegible]. Si vous n'en avez pas [illegible] bien de donner [illegible] la ration suivante: [illegible] foin fin de prairie [illegible] ou de luzerne) 2 livres tous les jours, à condition que les brebis s'exercent. Si les brebis sont maigres, donnez du grain. Un mélange d'avoine et d'orge auquel on ajoute 20 pour cent de son est excellent. Fournissez régulièrement du sel et de l'eau. Vers l'agnelage, remplacez [illegible] et donnez de 1/2 à [illegible] par jour.

[illegible] cette alimentation, variée [illegible] vous devriez obtenir des agneaux gros, vigoureux, et éviter l'indigestion, l'empansement et la constipation.

Voici trois bonnes règles pour l'alimentation: 1. Evitez la suralimentation. 2. Ne faites les changements d'aliments que graduellement. 3. N'oubliez jamais de donner du sel et de l'eau.

Parasites.—Les aliments sont si [illegible] et les moutons si précieux qu'il y aurait double gaspillage à nourrir des parasites. Si le troupeau est infesté de tiques ou de poux, baignez-le pendant une journée chaude de la fin de l'automne ou du commencement de l'été. S'il est infesté de vers, traitez-le avant la lutte. Vous ménagerez ainsi de la nourriture, vous augmenterez la vigueur du troupeau et vous aurez des agneaux plus forts, et plus sains.

Soins des toisons en hiver.—La longueur, la densité et la propreté de la toison dépendent principalement de la façon dont le troupeau est nourri et soigné en hiver [illegible] par conséquent de sa qualité et [illegible]. Débarrassez les moutons des parasites pour sauver la laine. Si vous nourrissez au râtelier, ayez un râtelier construit de façon à ne pas remplir la toison de balle. Tenez les moutons loin des clôtures de fil de fer barbelé.

Abris.—Ayez des abris secs pour mettre les moutons à l'abri des tempêtes; vous éviterez ainsi bien des pertes. Ces abris peuvent être construits de balles de foin ou de perches et de paille, ou de planches. Inutile de dépenser beaucoup sur la construction. L'essentiel est qu'ils soient secs.

L'exercice est indispensable, surtout pour les brebis portières. Faites-leur chercher tous les jours un peu de leur nourriture sur la prairie, mais fournissez-leur un abri à l'épreuve du vent et un lit sec, où elles pourront se retirer pendant les tempêtes de l'automne et de l'hiver.

E.-S. ARCHIBALD,
Eleveur du Dominion.

Essais de variétés de pois de grande culture

(Notes des Fermes expérimentales)

La culture du pois n'est pas très répandue sur la prairie pour plusieurs raisons. La première de ces raisons c'est que la récolte n'est pas aussi sûre que celle du blé ou de l'avoine; elle se ressent plus de l'humidité excessive, de la sécheresse ou de la gelée. La rentrée de la récolte coûte plus cher, et il est toujours à craindre que le vent ne l'enlève avant qu'elle soit en grange. Enfin les pois peuvent être remplis de mauvaises herbes si la terre est sale. Par contre, les pois semés sur une terre propre laissent le sol en état idéal pour la récolte suivante. La bruche du pois ne donne aucun ennui, et le marché pour les pois de semence et les pois de cuisson est extrêmement bon. Les prix sont d'environ 10 centins la livre.

Dans les essais coopératifs de variétés à la station de Scott, les pois ont été cultivés sur jachère d'été ou sur nouveau labour tous les ans; on les sème généralement vers la même époque que le blé; on se sert du semoir à grain ordinaire; les quantités de semence varient suivant la grosseur du pois. Pour les pois de grosseur moyenne on met généralement deux boisseaux et demi à l'acre.

Parmi les sept variétés à l'essai c'est le "Arthur", un pois blanc de grosseur moyenne, qui s'est, en général, montré le meilleur. Il n'a pas rendu tout à fait autant que le pois "Bleu de Prusse" en certaines saisons, mais il a mûri généralement à temps pour échapper à la gelée. Le "Arthur" est le résultat d'un croisement entre le "Mummy" et le "Multiplier". Il se fend assez facilement au battage mais comme c'est un bon pois pour la cuisson, les pois fendus se vendent tout aussi cher que les pois ronds. Cette variété présente un désavantage: c'est que la plupart des fleurs sont au sommet de la plante et qu'elles souffrent plus que celles de certaines autres variétés des très grandes chaleurs à l'époque de la floraison. En des années de sécheresse on a trouvé que le "Arthur" ne rapporte pas autant que certaines autres espèces.

Une autre espèce à maturation hâtive, donnant d'aussi bons résultats, est la Tige d'or (Golden Vine). Ce pois a rapporté en moyenne en 7 ans d'essai 19 boisseaux à l'acre. C'est là un boisseau de moins à l'acre que la production moyenne du "Arthur". Parmi les variétés à maturation plus tardive, le "Bleu de Prusse" a bien rendu dans les saisons chaudes et sèches, mais lorsque les gelées viennent tôt, cette variété est généralement pincée avant que la graine ait mûri. Comme il y a de longues tiges, il devrait bien convenir en mélange avec l'avoine pour la production du foin ou de l'ensilage. Le pois "Gris d'Angleterre" s'est montré trop tardif pour ce district et il a été abandonné. Le "Blue Bell" a été cultivé pendant deux ou trois ans sur cette station mais il paraît être identique au Bleu de Prusse. Le "Solo", une variété chinoise, a été à l'essai pendant quatre ans, mais il n'a pas, jusqu'à présent, donné d'aussi gros rendements que quelques-unes des autres variétés. Le "Blanc Précoce" (Early White) a été essayé pour la première fois cette saison et il paraît être une espèce précoce et d'un bon avenir.

MILTON TINLINE,
Régisseur,
Station Expérimentale Scott, Sask

Le travail prolonge la vie

Un docteur de Dublin prétend que le problème de la vie longue est facile à résoudre. Il suffit de travailler avec énergie.

Il dit que rarement un homme meurt lorsqu'il est jeune mais que la jeunesse n'est pas indispensable pour le maintien de la santé: le travail assidu empêche de penser à la mort, voilà tout le secret.

La généralité des hommes travaillent en vue de se reposer dès que la cinquantaine est atteinte et même plus tôt s'il est possible; c'est une grave erreur et il est à remarquer que la plupart ne jouissent que quelques années du repos désiré.

Si nous avions la volonté, ajoute le docteur, de travailler jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, nous atteindrions facilement la centaine.

Il y a peut-être du vrai dans cette théorie, mais combien d'hommes ont suffisamment d'intelligence et de vigueur pour exercer si longtemps leur métier ou leur profession?

En tout cas, ceci est au moins de nature à consoler ceux qui n'ont pas eu la chance de venir au monde millionnaires.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.96
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
AVOINE	$0.90
ORGE	$1.30
FOIN, non pressé	$15.00 à $18.00
MOULEE, 100 livres	$2.75
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	55c
OEUFS, la douz.	60c
POMMES DE TERRE	$1.25
POULET, la livre	30c
MOUTON, la livre	20c
PORC, la livre	25c
BOEUF, la livre	13c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. BURNS & CO.)

Bouvillons de choix	9—10
De boucherie	7—8
De boucherie de choix	6—7
Moyens	4—7
Génisses	5—8½
Vaches	4—8
Communes	4—5
Conserve	3½—4½
Boeufs	4—7½
Taureaux	4—6
Veaux	5—8½

MOUTONS

Béliers	9—10
Brebis	8—9
Agneaux	10—12

PORCS

De choix, au char	17
De choix, au wagon	16½

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 9.50 à 10.00; bons, 9 à 9.50; moyens 7 à 8.00.

Génisses de boucherie, de choix, 8.75 à 9.25; assez bonnes, 7.50 à 8.00.

Vaches de boucherie, de choix, 8.00 à 8.50; assez bonnes, 7.00 à 7.50; moyennes, 5.50 à 6.00; conserve, 4.00 à 4.50.

A engraisser, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; assez bons, 6.00 à 7.00.

Taureaux, de choix, 5.50 à 6.00; bons, 5.00 à 5.50; communs, 4.50 à 5.00.

Bœufs, de choix, 6.00 à 7.00; assez bons, 5.50 à 6.00; moyens, 5.00 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Vaches, légères de choix, 8.00 à 9.00; pesantes de choix, 7.00 à 8.00.

Moutons, de choix, 8.00 à 8.50; agneaux, de choix, 11.00 à 11.50; brebis de choix, 9.00 à 9.50.

Porcs, 16.00; pesants, 13.00 à 14.00; truies, 11.00 à 12.00; verrats 9.00 à 10.00; légers, 15.00 à 16.00.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE. No. 2 C.W., 87¼; 3 C.W., 84¾; extra 1 fourrage, 85¾; 1 fourrage 82¾; 2 fourrage 80¾.

ORGE.—No. 3 C.W., $1.52; 4 C.W., $1.47; rejetée, $1.33½.

LIN.—No. 1 N.W.C., $4.41; 2 C.W., $4.36; 3 C.W., $4.00½; condamné, $3.99½.

SEIGLE.—No. 2 C.W., $1.39½.

PRINCE-ALBERT

Le concert Dufault

C'est vendredi prochain, le 7, qu'a lieu au Théâtre Empress le concert donné par le grand ténor canadien-français Paul Dufault. L'événement artistique est d'une importance qui n'échappe à personne et tous les amateurs de chant et de musique se préparent au régal qui leur est promis.

M. Dufault chantera en français et en anglais. Parmi les morceaux en français au programme, citons: *J'ai pleuré en rêve* (Geo. Hue), *A des oiseaux* (Geo Hue), *A notre France* [illegible] (M. Pesse).

On sait que Paul Dufault est accompagné de deux musiciens éminents: le violoniste Emil Taranto, un des meilleurs élèves d'Ysahaye, et le pianiste Alfred Carrier, de New-York.

Etant donné l'affluence qu'il y aura vendredi soir au Théâtre Empress, il est sage de retenir ses places à l'avance.

Les billets sont de $1.50, $1.00 et [illegible]. Ils sont en vente au Théâtre Empress, à la bijouterie Wright, avenue Centrale, et aux bureaux du *Patriote de l'Ouest.*

—o—

Le Ministre des Finances sera à Prince-Albert lundi

La campagne en faveur de l'Emprunt de la Victoire se poursuit avec [illegible] les organisateurs déploient [illegible] d'énergie dans leurs efforts [illegible] notre Prince-Albert en bonne [illegible]. On a déjà atteint le total [illegible] pour la subdivision.

On prépare en ce moment une grande assemblée qui aura lieu lundi soir au Théâtre Empress. Sir Henry Drayton sera l'un des orateurs et toutes les facilités seront offertes aux gens de l'extérieur désireux de venir l'entendre. L'hon. Dunning, secrétaire provincial, prendra également la parole dans cette circonstance.

Entre temps, des réunions ont lieu chaque soir dans tous les centres de la région de Prince-Albert. Les centres franco-canadiens ne sont pas oubliés et l'on a soin d'y envoyer des orateurs de langue française. L'honorable Alphonse Turgeon a parlé dès le début de la campagne à Marcelin et à Domrémy; ce soir même, M. Alphonse Fortin, gérant du *Patriote* parle à son tour à Hoey, en compagnie de l'ancien shérif Neilson.

—o—

Deux enfants noyés dans la rivière

Deux petits garçons, Adolphe Rincheson et Auguste Porchet, âgés respectivement de six et quatre ans, se sont noyés dans la rivière samedi après-midi. Ils se promenaient imprudemment sur la glace, quand celle-ci, peu épaisse en certains endroits, craqua sous leurs pieds. Les petits disparurent immédiatement. L'alarme fut donnée par Eva Porchet, la sœur de l'une des victimes, qui avait aperçu les deux enfants de dessus le pont. Les pompiers et les hommes de la police se mirent aussitôt à la recherche, mais les corps n'ont pas été retrouvés.

Adolphe Rincheson était le fils unique de William Rincheson, interprète au bureau des terres. Sa mère est en ce moment à l'hôpital Mayo, à Rochester, où elle a subi une sérieuse opération il y a trois semaines. Le jeune Porchet est un petit Belge, fils d'Emile Porchet.

—o—

Convention des Grain Growers

L'association des Grain Growers du district de Prince-Albert a ouvert sa convention annuelle hier, à l'hôtel de ville. Différents sujets d'intérêt pour les fermiers ont été discutés. Les dames de la ville ont reçu les délégués hier soir dans la salle K.C. La convention se poursuit aujourd'hui.

—o—

Mort de Sr Marie Winifred de Sion

Les religieuses de Notre-Dame de Sion viennent de subir une grande perte dans la personne de Sr Marie Winifred, décédée mardi soir, 28 octobre à l'âge de 76 ans. Cette bonne religieuse s'était dévouée depuis 45 ans dans la Congrégation.

Avant d'arriver au Canada, en 1904, elle avait passé les années précédentes de sa vie religieuse d'abord en Angleterre, ensuite en France et aux Etats-Unis. Partout elle a gagné des cœurs par sa grande foi et sa piété et par son dévouement à toute épreuve. Depuis seize ans elle a dépensé ses forces parmi nous pour le développement de son institution, la gloire de Dieu et le salut des âmes, particulièrement celles des enfants à qui elle portait un grand intérêt.

Samedi, le 18 octobre, elle fut obligée de prendre le lit. Mais le dimanche matin, malgré son âge avancé et son mal augmenté, elle voulut encore se rendre à la messe. Hélas! c'était la dernière fois que cette âme vaillante et pleine de foi a pu assister au saint sacrifice qui était la grande dévotion de sa vie.

Notre bon et dévoué Dr Montreuil n'a rien épargné pour soulager ses souffrances, mais malgré tous ses soins, le mal a progressé et dès le 22, il ne pouvait plus donner aucun espoir et il suggérait de lui faire recevoir les derniers sacrements. A partir de ce moment, le dévoué chapelain de la Communauté, le Rév. Père Auclair, n'a pas cessé de prodiguer ses soins religieux, et Sr Winifred avait la grande consolation de l'avoir auprès d'elle lorsqu'elle a rendu son dernier soupir, mardi soir, à dix heures.

Le service a eu lieu dans la chapelle du Couvent à 8 heures, jeudi matin. La messe de Requiem a été chantée par le Rév. Père Auclair.

Le Rév. Père Panhaleux et le Rév. P. Gabillon assistaient dans le sanctuaire. Les Révérendes Sœurs de la Charité de l'hôpital et de l'Orphelinat ainsi que les Révérendes Sœurs de l'évêché ont bien voulu aussi assister au service ainsi que M. et Mme Philion. MM. D. Frémont, N. Beriault, J. E. Mouner, Henri Côté, du personnel du "Patriote", ont transporté le cercueil et Sr Winifred repose dans le cimetière de Prince-Albert à côté d'une autre religieuse de Sion, Sr Mélanie, décédée il y a quelques années. R.I.P.

—o—

—Le R. P. Panhaleux, O.M.I., a reçu une lettre de S. G. Mgr Pascal, actuellement à Rome. L'évêque de Prince-Albert ne compte pas être de retour dans sa ville épiscopale avant Pâques.

—Le R. P. Auclair, O.M.I., directeur du *Patriote*, et M. l'abbé P. Myre, curé de Marcelin, sont partis lundi pour Gravelbourg où ils sont allés assister à la bénédiction de l'église.

—M. P. Pfeiffer, de Henribourg, a été transporté la semaine dernière à l'hôpital de la Sainte Famille, à la suite d'une fracture du bras. Son état est aujourd'hui satisfaisant.

—Les assises d'automne ont commencé hier, sous la présidence du juge H. McDonald, de Régina. Il n'y a aucun crime capital sur le rôle, mais plusieurs affaires importantes demanderont un certain temps et la session pourrait bien être longue.

—James Bremmer, un prisonnier qui s'est évadé de la prison provinciale la semaine dernière, a été repris le soir même, dans la maison de son père, à St-Louis, où la police l'avait devancé.

—o—

Les nouvelles armoiries allemandes

L'empire allemand vient de changer ses armoiries. L'aigle qui en forme le principal motif va prendre une attitude plus conforme à son sort actuel. Ses ailes naguère éployées vont retomber tristement; les plumes ne seront plus hérissées et ouvertes en éventail, elles se serreront sur le corps du pauvre oiseau transi. On l'a dégradé de l'Ordre de l'Aigle-Noir, dont la chaîne a disparu ainsi que l'écusson aux armes des Hohenzollern qu'il portait fièrement sur la poitrine. Il conserve seulement la belle couleur rouge foncé du bec, de la langue et des serres, et se détache sur un écusson jaune doré. Enfin, comme son maître, il a dû abdiquer: plus de couronne impériale flottant au-dessus de sa tête.

—o—

Un placement à intérêt composé

Samedi, 1er novembre, le gouvernement du Canada a payé en Saskatchewan, diverses sommes s'élevant à $712,390. Cette somme de près de trois quart de million représente les intérêts de six mois sur les $25,905,100 souscrits à l'Emprunt de la Victoire l'an dernier par la population de la Saskatchewan.

Pour plusieurs personnes, ce sera comme de l'argent qui nous arrive de façon inattendue.

Il ne faut pas le gaspiller et le dépenser au plus vite. Au contraire, il faudrait le mettre de côté, s'en faire une réserve. Pourquoi ne pas l'investir de nouveau dans les bons de la Victoire de 1919? Si la somme d'intérêt n'est pas suffisante en elle-même pour acheter un autre coupon, ajoutez-y ce qui manque et procurez-vous un nouveau bon de la Victoire, ne fut-ce que pour le plus petit montant.

Ce paiement de près de trois quarts de million aux citoyens de la Saskatchewan, tous les six mois, ajoute à la richesse de la province, et constitue de lui-même une des meilleures raisons qui doivent inciter les gens de la Saskatchewan à placer leur argent dans cet emprunt national.

Ce paiement d'intérêt vous a rendu contents d'avoir pris des bons de la Victoire l'an dernier et tout ce que vous regrettez c'est de ne pas en avoir pris plus. Prenez-en encore, car non seulement vous aidez ainsi votre pays, mais aussi vous vous assurez un revenu plus considérable pour l'année prochaine et les années à venir.

—o—

Les rois de l'or sont-ils heureux

Pullmann, le roi des cars américains, ayant acquis deux cent cinquante millions, disait: "Je ne suis pas plus heureux que lorsqu'il me fallait travailler jour et nuit pour gagner ma vie. A cette époque, je mangeais trois fois par jour, avec meilleur appétit qu'à présent; j'avais moins de souci et je dormais mieux."

"Ma fortune m'écrase, écrivait Vanderbilt, le roi milliardaire des chemins de fer, je n'en ressens aucun plaisir, je n'en retire aucun bien. En quoi suis-je plus heureux que mon voisin de situation modeste? Il goûte mieux que moi les vraies jouissances de la vie; sa santé est meilleure, sa responsabilité moins lourde; il vivra plus longtemps et il peut se fier à ceux qui l'entourent."

Philippe Armour, de Chicago, le roi des conserves, avait horreur de la viande, souffrait d'une cruelle dyspepsie, et en était réduit au régime lacté.

Rockfeller, le roi du pétrole, avait l'estomac malade et offrait un million au médecin qui aurait pu lui en faire un nouveau: il ne pouvait manger quand il avait faim!

Harriman, encore un roi de chemin de fer, travaillait comme un nègre du matin au soir, sans prendre le temps de manger. Un médecin, appelé dans sa dernière maladie, diagnostiqua: "Affaiblissement nerveux et épuisement nerveux par excès de travail et alimentation insuffisante!" Avoir des centaines de millions et mourir de faim!

Carnegie a renoncé à une partie de sa fabuleuse fortune et a écrit: "Tout homme qui meurt riche meurt déshonoré."

Conclusion: ouvrez l'Evangile et méditez ces deux mots: "Beati paupheres"! Bienheureux les pauvres!



Soyons tous au Théâtre Empress vendredi soir pour applaudir notre célèbre compatriote Paul Dufault et les distingués artistes qui l'accompagnent.

Paul Dufault ne chantera qu'un soir, les prix sont plus que raisonnables, l'occasion est unique.

Tous les Canadiens qui ont eu l'avantage d'entendre notre célèbre ténor ont été enthousiasmés en écoutant cet artiste qui a si bien représenté le Canada à l'étranger. Partout il a obtenu des succès sans précédents, on lui a toujours fait un accueil magnifique; on l'acclame et on le rappelle.

La presse de tous les pays et tous les grands artistes tels que Caruso, McCormick, Madame Melba, vantent les grandes *qualités de* sa voix d'une puissance et d'une beauté extraordinaires. Les artistes qui l'accompagnent sont aussi dignes de lui.

Que l'on se donne rendez-vous à Prince-Albert au Théâtre Empress, vendredi soir, le 7 novembre. Sachons nous montrer patriotes, amateurs du vrai et du beau.

Prix d'entrée: $1.50, $1.00 et 75c

Les billets s'enlèvent rapidement, réservez vos sièges aujourd'hui même au contrôle du Théâtre Empress.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

BARBIER demande une place permanente, 12 ans d'expérience. Centre canadien-français préféré. S'adresser à E. DESHAIES, Boite 20 Wolseley, Sask. 35—38

AVIS—M. Adonias Sanche de Windsor Lake prévient le public qu'il ne sera responsable que de toute dette contractée par lui-même. 33—36

A VENDRE à bonnes conditions pour cause de santé, trois quarts de section de bonne terre à blé, ensemble ou séparément, dans un centre bien français. 315 acres en culture eau en abondance à proximité et un bon puits d'eau douce. Pour plus amples renseignements, s'adresser à L. O. Désautels, St-Denis, Sask. 34—38 p.

Encourageons nos insdustries locales. Achetez chez Coté votre bois de construction. Assortiment complet, prix modérés et service courtois.

MONTMARTRE, Sask.

A VENDRE.—Bon chien de chasse aux loups "Wolfhound". Très long et très haut. Garanti de race pure. Pour informations s'adresser à **Dr Nichol**, Shell River, Sask 35—38

CHIENS A VENDRE. Chiens de toutes sortes expédiés n'importe où, raison sûre et satisfaction garan[tie]. Spécialité de chiens de ferme. Col[leys] écossais pur sang, $10. Epagne[uls] $10. Airdales, $15. Bouledogues, [illegible] Caniches français, $20. Spitz [illegible] $15. Fox terriers, $10. Petits Sai[nt] Bernard, $25. Perroquets, Cana[ris] Poissons dorés et toutes sortes d'au[tres] animaux. Commandes par malle promptement exécutées. STUARTS BIRD AND ANIMAL STO[RE], Importateurs, 82-80 Bank St. [Ot]tawa, Canada. Marchandises expédi[ées] comptant sur livraison ou comp[tant] avec la commande.

A VENDRE.—Etalon à bas p[rix] provenant d'un percheron importé [et] d'une jument demi-percheron, cou[leur] gris pommelé, pesant plus de [illegible] livres, garanti sain sous tous [rap]ports, fait tous les ouvrages sur [la] ferme; cause de vente: quatre ans [de] service. Pour plus amples infor[ma]tions, s'adresser à N. R. Des[illegible] Vera, Sask. 34—35 p.

MIEL A VENDRE, 30 sous la li[vre] en chaudières de 10 livres.
MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, M[an.]
30—44 P.

EN FAMILLE

Aux Enfants

Voici [illegible] concours que mes petits amis semblent avoir trouvé [illegible] intéressant à faire qu'il m'a été agréable à corriger. Il [illegible] que les jeunes lecteurs du "Coin des Enfants" sa[illegible] diligence et attention et expliquer ce qu'ils lisent. [illegible] meilleurs moyens de développer son esprit et de bien [illegible]. Je ne saurais trop vous recommander, chers en[illegible] vous rendre compte ainsi de vos lectures, de ne [illegible] ni un mot, ni une expression dont vous ne com[illegible] le sens sans en rechercher ou en demander l'explica[illegible] habituer à ce travail et vous le faciliter, je publierai, [illegible] la suite des articles du "Coin des Enfants", des [illegible] auxquelles vous tâcherez de répondre oralement [illegible] vous avez bien profité de la lecture.

[illegible] réponses aux questions du concours étaient défec[illegible] *du discours* ont embarrassé quelques concurrents. [illegible] appris, sans doute, dans sa grammaire, que tous [illegible] française sont classés en dix groupes que l'on [illegible] *du discours* et qui sont: *le nom, l'article, l'adjectif,* [illegible] *le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonc*[illegible]. Quelques autres ont perdu un point parce [illegible] été assez attentifs en copiant les questions. J'ex[illegible] au cours des devoirs, mais lorsqu'on a les mots [illegible] yeux et que l'on écrit, par exemple: *"Quesqu'un* [illegible] de "Qu'est-ce qu'un bienfait?" puis-je n'en pas [illegible] On oublie trop souvent aussi que la première lettre [illegible] ainsi que celle du mot qui vient après un point ou [illegible] d'un paragraphe doit toujours être une *majuscule*. Encore une faute que commettent beaucoup de mes [illegible] de séparer les mots en plein milieu d'une syllabe [illegible] de ligne. Ainsi, il ne faut pas mettre *regr* sur une [illegible] sur l'autre, en écrivant *regretterait*, mais séparer le [illegible] l'autre de ses syllabes: *re-gret-te-rait*.

[illegible] l'instruction chez les jeunes Franco-Canadiens. Les [illegible] bonnes lettres reçues sur ce sujet l'attestent. D'ailleurs, [illegible] de prendre part aux concours du "Coin des Enfants" ne [illegible] amplement, chez les concurrents, le goût de l'étu[illegible] du travail et l'ambition de la supériorité? Voilà des [illegible] vous devez de plus en plus vous efforcer de développer en [illegible] enfants, afin de devenir, plus tard, des hommes et des [illegible] honneur à leur famille et à leur race.

ANNETTE SAINT-AMANT.

Nos Concours

[illegible] le *Coin des Enfants* donne des sujets de concours, publie les résultats et distribue des récompenses.

CONDITIONS

Toutes les compositions doivent [illegible] et porter en [illegible] les indications [illegible] *nom, prénom, âge* [illegible] du concurrent, ainsi [illegible] laquelle il appartient. Elles doivent être expédiées pour le 25 de chaque mois à Mme Annette Saint-Amant, "Le Patriote de l'Ouest" Prince-Albert, Sask.

REMARQUE

Aucun contrôle n'étant établi sur les concours, les parents, [illegible] sont priés de [illegible] aux enfants que les indications strictement nécessaires, [illegible] que ces exercices soient vraiment utiles aux concurrents.

BUT

Les concours du *Coin des Enfants* ont pour but de fournir aux [illegible] Franco-Canadiens un moyen d'émulation pour mieux apprendre à parler et à écrire leur langue.

La Directrice

Résultats des Concours du mois d'octobre

1ère Division

10 POINTS

Mabel Langevin (12 ans) *Charlotte, prix;* Georgine Garceau (11 ans) *Pensionnat de St-Louis,* 1ère mention; Arsène St-Pierre (8 ans) *Tessier,* 2ème mention, Ernest Fontaine (10 ans) *Dollard;* Germaine Tuevez (11 ans) Marguerite Hamilton (11 ans), *Pensionnat de St-Louis;* Jules Martin (11 ans) *St-Walburg,* Cécilia Moquin (12 ans) *Gravelbourg;* Eudivine Dumesnil (12 ans) *Lac Pelletier;* Edmour Gendron (13 ans) *Pré Ste-Marie,* Bernadette Gaudet (8 ans) *Ga*[illegible].

9 POINTS

Rose Roy (13 ans), Célina Roy (11 ans) *Dollard;* Robert Brisebois (10 ans) *Zénon Park,* Marie-Ange Roy (9 ans), Irène Marquis (9 ans), Marie Bouffard (11 ans) *Dollard.*

2ème Division

10 POINTS

Claire Morin (11 ans) *Laflèche, prix;* Marie-Jeanne Massicotte (15 ans) *Gouverneur,* 1ère mention: Cécilia Salvail (10 ans) *Pensionnat de St-Louis,* 2ème mention; Gabrielle Dumesnil (15 ans) *Lac Pelletier;* Antoinette Langlois, (14 ans) *St-Walburg;* Annette Fontaine (13 ans) *Dollard;* Marie Cochet (13 ans) *Pensionnat de St-Louis;* Colibri, (7 ans) *Fenn, Alta;* Rosaria Mailhot, *Ste-Gertrude, Qué.:* Eva Hamel (13 ans). Jean de Matha Doré (13 ans) *Charlotte:* Bernadette Boutin, *St-Hubert Mission:* Paul Langlois (12 ans) *St-Walburg.*

9 POINTS

Josaphat Baril (11 ans) *Howell;* Donalda Brisebois (14 ans) *Zénon Park:* Cordule Routhier (15 ans) *St-Paul-des-Métis, Alta;* Cécile Boutin (12 ans), Anne-Marie Boutin (11 ans) *Boutin;* Marie-Anna Duret (13 ans) *Ormeaux;* Antoinette Marquis (14 ans) *Dollard.*

Rédaction

PRIX: Bernadette Boutin, *St-Hubert-Mission, Sask.*

MENTIONS: Colibri, *Fenn, Alta,* Jean de Matha Doré, *Charlotte, Sask.*

Correction des Concours 1ère et 2ème Division

1ère Division

(Classe des commençants)

Lire attentivement l'historiette suivante et répondre au questionnaire. (Ecrire les questions et les réponses sur deux lignes différentes).

L'ENFANT CHARITABLE

La jeune Rosine à l'école
S'en allait gaiement un matin.
Un vieillard que la faim désole
Se présente sur son chemin.
"Oh! lui dit-il, chère petite,
Un liard pour acheter du pain!"
Elle ouvre sa bourse bien vite...
Mais point d'argent! Ah! quel chagrin!
Que fait Rosine? Bonne et sage,
Rosine alors montre son cœur,
Prend son déjeuner, le partage
Avec l'homme dans la douleur.
"Tenez, vieillard, je vous soulage,
Dit-elle, autant que je le peux!
Je voudrais avoir davantage,
Car vous êtes bien malheureux!"
Puis elle poursuivit sa route,
L'air joyeux et le cœur content;
Tout bas elle disait sans doute:
Comme un bienfait est doux pourtant!

Questions

1.—Quels sont les personnages de cette histoire?

—Les personnages de cette histoire sont une fillette appelée Rosine et un pauvre vieillard.

1.—Où allait Rosine.

—Rosine s'en allait gaiement à l'école.

3.—Qui rencontra-t-elle?

—Elle rencontra un vieillard malheureux dévoré par la faim.

4.—Que lui demanda le vieillard?

—Le vieillard lui demanda un liard pour acheter du pain.

5.—Quel chagrin eut la fillette?

—Le chagrin de la fillette fut de ne point trouver d'argent dans sa bourse.

6.—Que fit-elle?

—Rosine, très bonne, prit son déjeuner et le partagea avec le vénérable vieillard.

7.—Fut-elle heureuse de sa bonne action?

—Oui, elle continua son chemin, contente et heureuse d'avoir soulagé le bon vieillard.

8.—Quelle vertu avait-elle pratiquée?

—Elle avait pratiqué la belle vertu de charité.

9.—Pourquoi faut-il soulager les malheureux?

—Il faut soulager les malheureux pour adoucir leurs peines et leurs misères, parce que Dieu nous commande d'aimer notre prochain et de l'aider.

10.—Racontez cette histoire dans vos propres mots.

—Un jour, Rosine s'en allait toute gaie à l'école, quand elle vit venir sur son chemin un pauvre vieillard tourmenté par la faim. "Bonne petite fille, lui demanda-t-il, un sou pour acheter du pain!" Rosine cherche bien vite dans sa bourse pour y trouver les quelques sous qui soulageront le malheureux; mais quel n'est pas son chagrin, elle s'aperçoit que son porte-monnaie est vide. Alors, elle a une idée: elle pense qu'elle a son déjeuner. Elle le prend et le partage avec le pauvre homme, tout heureux d'avoir rencontré une enfant aussi charitable. "Pauvre vieillard, lui dit-elle, je n'ai pas grand'chose, mais je vous donne ce que je peux. Je voudrais avoir davantage, car je vois que vous êtes bien malheureux!"

Rosine continua sa route, le cœur gai et toute joyeuse d'avoir fait une bonne action.

2ème Division

Mêmes questions que la 1ère division, plus les suivantes:

11.—Qu'est-ce qu'un liard?

—Un liard est une ancienne monnaie qui valait le quart d'un sou.

12.—Par quels autres mots désigne-t-on le vieillard dans le cours de la poésie?

—On désigne encore le vieillard par les mots: "L'homme dans la douleur".

13.—"Elle ouvre sa bourse bien vite..." "Je voudrais avoir davantage." Que prouvent ces deux vers?

—Ces deux vers prouvent le bon cœur de Rosine en montrant son empressement à secourir le vieillard et sa générosité.

14.—A quelles parties du discours appartiennent les mots suivants:

—Jeune: adjectif qualificatif.
Rosine: nom propre.
Gaiement: adverbe
Un: adjectif numéral.
Désolé: verbe.
Son: adjectif possessif.
Chemin: nom commun.
Elle: pronom personnel
Acheter: verbe.

15.—Qu'est-ce qu'un bienfait?

—C'est un bien qu'on fait à quelqu'un.

Devoir de Mlle Marie-Jeanne Massicotte, Gouverneur, Sask.

Rédaction

Les avantages de l'instruction

St-Hubert-Mission, Sask.

Chère cousine,

C'est avec beaucoup de peine que j'ai appris ta conduite à l'école. On me dit que tu ne veux pas étudier. Est-ce vrai? Si cela est vrai, tu ne crains donc pas de faire de la peine à tes parents, eux qui sont si bons pour te faire instruire? Non seulement tu fais de la peine à tes parents, mais aussi tu te fais beaucoup de tort à toi-même. Bientôt, tes compagnes passeront devant toi, et te regarderont un peu avec dédain. L'on ne t'estimera plus: et tu seras bien malheureuse.

Pourtant, chère cousine, tu sais bien que si tu n'étudies pas, tu n'apprendras rien, et que feras-tu, plus tard, si tu ne peux ni lire, ni écrire, ni compter? C'est là que tu regretteras tes jours de paresse. Mais hélas! ce sera trop tard.

J'espère bien, chère cousine, que tu ne continueras pas à agir ainsi, et que tu vas te mettre à l'étude pour de bon afin de rattraper le temps perdu. Alors tes parents seront contents de toi et tu seras heureuse de leur faire plaisir et de bien accomplir ton devoir.

Ta cousine qui t'aime,

BERNADETTE BOUTIN

Fenn, Alta.

Ma chère Ginette,

Hier, ton papa et ta maman sont venus chez nous et pendant le dîner ils disaient avec chagrin que tu n'aimais pas étudier à l'école. J'en suis bien surprise. Voudrais-tu être toujours ignorante? Cela t'ennuyerait beaucoup quand tu seras grande. Tu ne pourrais parler avec aucune personne instruite de peur de dire des sottises et qu'on se moque de toi. Tu ne pourrais pas lire sur de jolis livres. Pourtant, je sais que tu aimes bien regarder les images et entendre raconter des histoires.

Apprends vite à lire et quand tu verras tout le plaisir que tu auras en lisant toute seule des poésies et de bien belles histoires tu seras récompensée de ta peine.

Et puis quand tu sauras écrire tu pourras concourir pour les devoirs que donne Madame Saint-Amant et tu pourras peut-être gagner des prix!.

Ma chère Ginette, fais donc un petit effort pour chasser la paresse: tu deviendras instruite, tu feras plaisir à ton papa et ta maman qui t'aiment beaucoup et toi aussi tu seras bien contente.

Ta cousine,

COLIBRI (7 ans)

CONCOURS DU MOIS DE NOVEMBRE

1ère Division

I

Mettre au féminin les phrases suivantes:

Le chat gris. — Le cheval noir. — Le coq matinal. — Le pré fertile. — Le petit frère. — L'âne têtu. — Le roi puissant. — Le tigre féroce. — Le serviteur fidèle. — Le fermier courageux. — Le maître indulgent. — Le mouton doux. — Le chat vif. — Le linot joyeux. — L'ouvrier actif. — Le garçon jaloux. — L'oncle Léon. — L'ours friand de miel.

II

Remplacez le tiret par le mot qu'exige le sens.

La ville de — fut fondée par Champlain. Le Canada fut découvert par —. Paris est la capitale de—. Le Saint-Laurent est un fleuve du —. Le pape est le chef visible de —. — est la ville où résident les papes.

2ème Division

I

Mêmes devoirs que la 1ère division.

II

Corrigez les expressions suivantes:

1.—Ils étaient une *gang* d'enfants et ils sont allés au *store* acheter du *candy* et des *crackers*.

2.—Viens *icitte, toé,* pour m'aider à *clairer* la table.

3.—La petite *braille* parce que la chatte l'a *grafignée*.

4.—Le bébé de la voisine tombe en *confusion*.

5.—Mon oncle est *foreman* dans une *facterie*.

6.—Prends ton *coat* qui est sur le *bed* et *greye*-toi vite pour aller faire une *ride* avec papa.

7.—Maman a fait ses *jams* et ses *pickles* hier.

8.—Je vais avoir un *sweater* pour mon *Christmas present*.

9.—Papa a fait une bonne *business*: il a payé son *binder* deux cent piastres *cash*.

10.—Il y a des *bargains*, cette semaine, à la *shop* de chaussures et à la *grocerie*.

LE MOIS DES AMES

Nous voici arrivés au mois de novembre, consacré spécialement par la piété des fidèles au souvenir de ceux qui ne sont plus dans la terre de l'exil. Nos frères, nos parents et amis qui sont morts dans les doux baisers du Seigneur, ne sont pas encore tous parvenus à la béatitude éternelle. Si les élus de l'*Eglise triomphante*, exempts de toutes souillures à leur entrée dans l'éternité, nous montrent du haut des cieux leurs palmes et leurs couronnes, les pauvres captifs de l'*Eglise souffrante*, du milieu des flammes vengeresses, tendent leurs mains suppliantes à leurs frères de l'*Eglise militante*, et leur envoient du sein de l'éternité ces accents plaintifs: *miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me*, ayez pitié de nous, vous au moins qui fûtes nos amis, car la main de Dieu s'est appesantie sur nous.

"Quel superbe tableau, s'écrie le [illegible] de Maistre, que celui *de cette immense* cité des esprits, avec ses trois ordres toujours en rapport! Le monde qui *combat* présente une main au monde qui *souffre*, et saisit de l'autre celle du monde qui *triomphe*."

La dévotion au soulagement et à la délivrance des âmes du purgatoire tient à l'un des dogmes les plus consolants de notre foi, *la communion des saints*. Travailler à délivrer les saintes âmes du purgatoire, c'est faire une œuvre très agréable au ciel, c'est réjouir le cœur de Dieu, aller au-devant de ses désirs: en effet Dieu aime ces âmes. Il voudrait les presser sur son sein, mais Il a les mains liées, pour ainsi dire, par sa justice souveraine. Pour nous, nous pouvons les lui délier, et leur ouvrir les portes de l'éternel bonheur, en acquittant ce qu'elles doivent à la justice divine. C'est réjouir le cœur de Jésus qui nous supplie d'appliquer à ses âmes rachetées, sanctifiées par sa passion, les mérites de son sang divin, afin d'éteindre les feux dévorants du purgatoire. Lié, aussi Lui, par les droits de justice de son Père, Jésus ne peut rien pour ces âmes, mais ce divin Sauveur nous donne le calice de son sang précieux, afin que nous puissions laver leurs dernières souillures et leur ouvrir les portes de la Jérusalem céleste.

Faire entrer une âme du purgatoire au ciel, c'est concourir à l'ornement des cieux, c'est ajouter un accroissement de gloire et de bonheur à notre Mère Marie, à notre bon Père St-Joseph, aux anges et aux saints qui peuplent la patrie bienheureuse.

PRATIQUES POUR LE MOIS DES AMES

1.—Entendre et faire dire la sainte messe pour les saintes âmes.

2.—Faire la sainte communion et gagner les indulgences applicables aux âmes.

3.—Faire souvent à cette intention le *Chemin de la Croix,* réciter le chapelet en famille, offrir chaque matin toutes ses actions pour le soulagement de ceux qui souffrent dans les flammes du Purgatoire.

4.—Répéter souvent dans la journée cette invocation: Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié des âmes du purgatoire.

RECETTES

Pieds de cochon frais

Faites bouillir les pieds de cochon dans de l'eau salée et des épices jusqu'à ce qu'ils soient bien cuits. Faites-les ensuite refroidir. On ouvre en deux alors les pieds de cochon, et on les roule dans du beurre fondu et du biscuit écrasé. On les place alors dans une lèchefrite graissée, puis on les fait brunir dans le fourneau ou on les fait griller sur le gril. Servez avec de la moutarde ou de la sauce piquante.

Pieds de cochon frits

Fendez en deux les pieds de cochon et saupoudrez de sel et de poivre. Roulez-les dans des miettes de pain et de l'œuf et faites frire dans de la graisse. Puis coulez et servez avec un citron coupé en quartiers.

EVANGILE

Le vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte

EN ce temps-là, Pendant que Jésus parlait aux disciples de Jean, un chef de la synagogue s'approcha de lui et l'adora, en disant: Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, imposez vos mains sur elle, et elle vivra. Jésus, se levant aussitôt, le suivit avec ses disciples. Au même instant une femme, qui depuis douze ans était affligée d'une perte de sang, s'approcha de lui par derrière, et toucha la frange de son vêtement; car elle disait en elle-même: Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie. Mais Jésus, s'étant retourné et la voyant, lui dit: Ma fille, ayez confiance, votre foi vous a sauvée, et à l'heure même cette femme fut guérie. Lorsque Jésus fut arrivé dans a maison du chef de la synagogue, et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une foule de gens qui faisaient grand bruit: Retirez-vous, leur dit-il, car cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie: et ils se moquaient de lui. Quand on eut fait sortir tout le monde, Jésus entra, la prit par la main, et la jeune fille se leva. Le bruit s'en répandit aussitôt dans tout le pays d'alentour.

Pensée de la semaine

Point d'homme plus aimé que le prêtre, et pourtant point d'homme non plus plus dénigré, plus diffamé et qui n'ait plus à souffrir de la langue du méchant.

Quelles responsabilités, grands dieux, pèsent sur le dénigreur!

Les élections de l'Ontario ont porté un rude coup aux Orangistes

La *Sentinel* de Toronto, qui, en tant que gazette orangiste, a fait une lutte ardente pour le cabinet Hearst, n'a pas assez de larmes pour déplorer à son goût la défaite de celui-ci, remarque le *Devoir*. Elle n'a pas l'air de pouvoir s'en remettre. Le péril qui menace maintenant l'Ontario, selon elle, c'est l'école française. "La défaite du gouvernement est un grave désappointement pour les adversaires de la francisation (frenchification") du régime scolaire ontarien", dit-elle en premier-Toronto, dans son numéro d'aujourd'hui" La politique éducationnelle du ministère Hearst était presque satisfaisante à ceux qui croient que l'anglais doit être le seul medium d'enseignement dans les écoles publiques et séparées de l'Ontario. La politique du gouvernement rendait difficile aux religieux la transplantation du régime scolaire québécois en terre ontarienne; et si cette politique eût été continuée, elle aurait assuré l'élimination définitive du français en tant que médium d'enseignement dans les écoles primaires. Cette politique s'imposait pour la protection des enfants de langue anglaise contre l'invasion des Canadiens français des comtés ontariens de l'est et du nord de la province. Du point de vue éducationnel, la défaite du gouvernement est donc affaire sérieuse. Le parti de Dewart est de complot avec les anticonscriptionnistes cléricaux du Québec et les amis d'un régime éducationnel à base d'anglais n'ont rien à espérer de ce côté. Les *Fermiers Unis* et le parti du travail n'ont pas pris position sur la question scolaire et l'on ne sait encore s'ils ont ou non une politique éducationnelle. La solution finale du problème scolaire devra donc rester en suspens jusqu'à une ère plus favorable. Entre temps, il est fort probable que la hiérarchie romaine profitera de la situation et que le *romanisme* et la langue française pousseront dans nos écoles de telles racines qu'il faudra des années pour les en arracher. La *Sentinel* veut bien se plier au voeu de la majorité, à condition de savoir ce que celle-ci veut; mais il est évident qu'un bien grand nombre d'électeurs patriotes et protestants de cette province ont oublié pour l'heure quelques-unes des questions les plus vitales pour le bien-être de l'Ontario." Ainsi, parce que Hearst est sur le dos, voilà la langue anglaise, les écoles ontariennes, la domination anglaise et le protestantisme ontarien en bien mauvaise posture! Qui s'en serait douté, si la *Sentinel* ne l'avait dit?

"Non seulement le Toronto tory a élu cinq libéraux, mais le Toronto orangiste a aussi élu deux catholiques romains, les députés O'Neil et MacNamara", écrivait le *Star* de Toronto, quelques heures après les élections de lundi dernier. "C'est presque aussi surprenant que la victoire des *Fermiers Unis* et la culbute d'un régime conservateur-unioniste dans une province qui, il n'y a pas deux ans, a failli ne pas élire un seul candidat oppositionniste, aux élections générales. Evidemment la *Sentinel* perd du terrain même chez elle, et les esprits torontoniens se dégagent de la fumée orange dont elle tente de couvrir tout l'Ontario protestant.

Les forces maçonniques

Voici d'après le *Builder* cité par la *Fortnightly Review*, le résultat des plus récentes statistiques maçonniques aux Etats-Unis.

"Dans les Etats américains, au nombre de 49 et les possessions les Philippines et Porto Rico, il y avait en 1917, 15,038 loges et 1,850,570 francs-maçons. Augmentation de 72,432 depuis le précédent dénombrement.

"Les Etats où les francs-maçons sont les plus nombreux se classent comme suit: New-York, 203,716; Illinois, 157,208; Pensyvannie, 120,546; Ohio, 114,293."

On peut donc évaluer, en chiffres ronds, à deux millions les effectifs de la Franc-Maçonnerie dans la république voisine. En face il y a au moins dix-sept millions de catholiques. Dans l'ensemble des autres pays, la proportion est sensiblement la même; on peut même dire que la différence, s'il en existe une, est au préjudice de la Franc-Maçonnerie.

L'influence prépondérante et indéniable des sociétés secrètes ne peut donc s'expliquer que par la persévérance de leur effort, la perfection de leur organisation et la discipline imposée à leurs adhérents. C'est une leçon dont nous devrions bien profiter.

(*Le Droit*)



* * *

Administration:
Ad. LIBOIRON

2ème ANNEE PONTEIX, SASK., MERCREDI 5 NOVEMBRE 1919. No. 43

Une petite modification à propos de nos Saints. Jusqu'ici nous parlions des Saints dont la fête tombait le mercredi de la publication du journal. Quand on lisait leur petite notice biographique cette fête était donc passée, cependant plusieurs auraient aimé leur rendre un hommage particulier en pareil jour. Voilà pourquoi dorénavant, pour satisfaire ces âmes pieuses, nous parlerons des saints dont la fête tombera le dimanche après la publication du journal.

FETES DU DIMANCHE

XXII après la Pentecôte

Dedicace de la basilique de S. Sauveur

Saint-Théodore.—Soldat de la région des Marmarites. Converti, il mit le feu à un temple de Cybèle. Arrêté, torturé, il avoua au juge Publius avoir agi ainsi pour empêcher le renouvellement des sacrilèges qui se commettaient tous les jours devant l'autel de la déesse. Il fut condamné à être brûlé.

Sainte Sopatre.—Vierge pour laquelle on a beaucoup de confiance et de dévotion à Constantinople.

REMERCIEMENTS

L'Hirondelle se fait un devoir de remercier M. l'abbé Bernard de tout le dévouement qu'il lui a témoigné, soit dans le recrutement des annonces qui la font vivre, soit dans le soin de sa rédaction. Son nom restera inscrit dans ses pages comme dans le souvenir de ses lecteurs. D'ailleurs, s'il demande à être déchargé de ce souci c'est tout simplement pour être plus libre de s'occuper des missions, et, comme il aime *l'Hirondelle*, celle-ci reste assurée, dans la mesure du possible, de son concours si apprécié.

L'HIRONDELLE

Bien chers lecteurs,

Me voici donc de retour au milieu de vous! Ma joie n'est malheureusement pas sans mélange, car j'ai éprouvé une peine profonde en apprenant que vous n'avez pas eu de récolte cette année et qu'il vous faudra souffrir pour attendre l'automne prochain. Une chose toutefois est capable d'adoucir cette peine: c'est votre esprit de foi. Vous savez que le bon Dieu éprouve ordinairement ceux qu'Il aime pour les rapprocher de Lui. Vous avez lu que le Saint homme Job après avoir perdu non-seulement ses récoltes, mais tous ses biens, et ses enfants, et sa santé, vit un jour la fin de ses maux et le retour de la prospérité quand Dieu jugea l'épreuve suffisante. Il en sera de même pour vous. J'en vois le gage prochain dans une lettre, bienveillante comme toujours, de notre bon Archevêque: "J'ai souffert, écrit-il, pour vos bonnes gens en apprenant qu'ils n'ont pas encore eu de bonne récolte cette année. Je comprends leur découragement. Il va falloir assez prier et assez nous sacrifier pour obtenir une bonne récolte l'an prochain. Encouragez vos gens et dites-leur qu'ils seront exaucés l'année prochaine." Espérons donc. Rappelons-nous la longue série d'années où nous faisions des envieux, où les élévateurs ne nous suffisaient pas, où nous récoltions des 40 et 50 minots à l'acre. Chacun son tour. Notre terre est toujours aussi bonne, le ciel n'a pas changé de place, nous reverrons des beaux jours.

Maintenant, chers lecteurs, comme je vois que plusieurs se sont intéressés à mes notes de voyage, je vais vous en raconter la fin, non pas que je pense être digne de votre attention, mais parce qu'on peut tirer quelque profit du voyage des autres pour le cas où l'on aurait à voyager soi-même.

Je l'ai déjà dit, toutes les places étaient retenues trois ou quatre mois d'avance sur les paquebots qui partaient du Brésil pour l'Amérique du Nord, et nous pensions bien, un moment, ne pouvoir arriver ici avant Noël. L'un de nous, découragé par l'inutilité de nos démarches s'était décidé à faire le tour par l'Europe et avait retenu son passage, dès le 15 août, sur le "Belle-Isle" qui devait partir vers le 25 septembre pour Bordeaux. Descendus de St-Paul à Rio, nous allions tous les jours dans les bureaux des différentes compagnies maritimes, lorsque le 30 août nous découvrons quelques places de troisième sur le "Tennyson" qui partait le 2 septembre, et nous les acceptions, quittes à payer un supplément sur le bateau pour améliorer la situation. Le 6 nous étions devant Bahia pour y prendre trois ou quatre cents tonnes de cacao. On ne laissa descendre personne par crainte de la fièvre — très curieux! car on y prenait des passagers — mais nous étions assez proches de la ville pour en contempler en détail la magnifique étagère et en prendre des photos. Quelques jours plus tard, après avoir passé sous Pernambouc, nous entrions dans l'Amazone et remontions ce fleuve immense jusqu'à Bélem, capitale de l'Etat de Para. C'est le pays du caoutchouc. On devait en charger cinq cents tonnes. Là nous avons pu descendre visiter la ville et y coucher. Nous étions sous l'équateur, au moment où le soleil le franchit. Dans cette jolie ville perdue dans la verdure, mais basse, à quelques pieds seulement au-dessus du niveau de la mer, nous avions pensé mourir de chaleur. Eh bien non! il y faisait moins chaud qu'à New-Orléans, grâce aux pluies régulières qui viennent tous les après-midi et rafraîchissent le temps. La végétation est si forte en ce pays que sur les murs des monuments, de la cathédrale elle-même, poussent non seulement des herbes mais même des arbustes. De loin on dirait des ruines et cependant quelle richesse à l'intérieur! jusqu'aux pavés qui sont en marbre. Il y a là beaucoup d'étrangers, tous ont bonne mine et sont fort aimables. On n'est pas embarrassé pour le français. La vie n'est pas chère; ainsi au grand hôtel de la Paz où nous étions descendus, et dont le propriétaire (qui a deux frères jésuites) parle très bien notre langue, le prix le plus élevé est de deux piastres et demie par jour. Dans les maisons de pension, comme partout, c'est bien meilleur marché.

De Bélem, nous avons pris la route des Antilles, ralentissant de plus en plus notre marche parce que le feu avait pris dans la cale du charbon et gênait les chauffeurs. Arrivés tout près de Barbados, la fumée envahissait les cabines de première et créait une sorte de panique parmi ces braves gens que la compagnie fit alors transporter dans l'île. Malgré tout cela nous étions allés nous coucher pas trop inquiets; mais à 2 heures du matin, un ami vint nous dire que nous ferions bien de le suivre et de partir, un officier nous avoua que c'était plus prudent, et alors nous hélâmes quelques nègres qui se promenaient en chaloupe et nous fîmes conduire au rivage où nous devions passer 10 jours inoubliables et où sont peut-être encore quelques-uns de nos compagnons.

(A suivre)

SEPULTURE.—Henri Lupien, frère de notre sympathique docteur, décédé à l'âge de 44 ans, laissant une veuve et six orphelins. Toutes nos condoléances. Au service de 1ère classe une belle couronne de messes était offerte par les amis.

—Deux beaux services d'anniversaire ont été célébrés au milieu de nombreux parents et amis pour Eléonore Renault épouse d'Israël Bonneville et pour Joseph Blanchette.

—MISSION.—Le samedi 25 M. l'abbé Bernard partait pour Frenchville où il passait deux jours avec ces braves gens qui désirent tant un curé.

EMIGRATION.—Quelques familles nous quittent pour aller passer l'hiver ailleurs. Nous leur souhaitons bon succès, heureux retour.

TELEPHONE.—Les fils étant maintenant posés, nous aurons bientôt la communication à longue distance, à la satisfaction des commerçants et... des bavards. Vous pouvez mettre ce mot au féminin, si vous voulez.

—Le chauffage de l'église est échu pour cet hiver à M. Raphaël Cousin, ex-prisonnier et blessé de la guerre qui a présenté la plus basse soumission.

—En visite au presbytère, M. l'abbé Dubois, curé de Laflèche.

—Les habitants de Val-Marie prient *l'Hirondelle* d'être leur interprète auprès de Mme Gendreau, leur maîtresse d'école, pour la remercier des soins qu'elle a pris de leurs enfants. Ils ne demanderaient qu'à trouver au printemps prochain une maîtresse de pareille valeur.

ENTRE ESPAGNOLS

L'un.—"De Cadix mon pays l'on a une vue magnifique, figurez-vous que par un temps clair on aperçoit les côtes du Brésil."

L'autre.—"C'est admirable, mais à Séville où je suis né, c'est beaucoup mieux, car en pleine nuit on aperçoit la lune qui est bien plus loin que le Brésil."

L'assistance du Gouvernement provincial dans les districts qui ont souffert de la sécheresse

Le gouvernement provincial vient de mettre la dernière main à son projet de secours aux colons dans les parties de la province où les récoltes ont manqué. Ce sera un secours en charbon, en farine et en vêtements. La valeur du charbon et de la farine représentera un prêt individuel au colon. Les habits sont recueillis sans frais par des organisations de dames de la province, et la distribution se fera gratuitement par le Bureau du travail. Dans les municipalités rurales, la distribution des secours est confiée au conseil municipal, et le gouvernement aide en garantissant un crédit à cette fin; il exercera aussi une surveillance sur la quantité d'effets distribués et sur le prix payé. Ce plan comporte la responsabilité municipale et l'usage autant que possible des ressources locales.

Dans les districts non organisés la distribution des secours est sous la direction du ministère de l'Agriculture par l'intermédiaire de ses représentants régionaux. Le ministère a déjà pris des renseignements et les représentants se rendront dans les centres en question à une date déterminée et qui sera annoncée afin de recevoir de la part des colons les demandes de secours et d'émettre des permis en conséquence.

Le gouvernement provincial a aussi négocié avec le gouvernement fédéral au sujet d'une coopération générale et pour venir en aide aux "homesteaders" qui n'ont pas encore reçu leur patente, mais on n'en est pas venu encore à un arrangement final. A tout événement, on s'occupera de tous les cas de besoin, quelle qu'en soit la nature. La chose ne pouvant souffrir de plus longs délais, le gouvernement provincial a décidé de procéder et si possible, d'en arriver plus tard à un arrangement avec le gouvernement fédéral.

Un milliard de dépôts dans nos banques

Le montant des dépôts dans les banques se chiffre dans le rapport du mois de septembre à 1,227 millions de dollars, ce qui fait bien prévoir pour l'Emprunt de la Victoire. Ce montant dépasse de près de deux cent millions le montant des dépôt pour le mois correspondant de l'an dernier.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 43 — Ouvrage couronné par l'Académie Française

(*Suite*)

[illegible] la vallée n'a pas été éclaboussée de sang... après Dieu, c'est à moi, le terrien, que nos camarades le doivent!" Je n'ai [illegible] qu'un mot d'ordre à vous [illegible]: c'est celui du Christ; mon [illegible] "Aimez-vous les uns les autres!"

[illegible] distribue les rôles d'une [illegible] plus sûre, que chacun [illegible] à merveille les moindres [illegible] du pays sur lequel il [illegible] chaque ouvrier doit compter [illegible] se rendre sur les terrains [illegible] fait valoir en temps ordinaire [illegible] peu à peu, les uns après les autres, ils obliqueront insensiblement vers le Val d'Api, [illegible] se concentrer à Frilleux, de [illegible] qu'éparpillés dans la [illegible] se reconnaissent, et ne [illegible] durant toute la [illegible] entre eux. Il [illegible] que, sur un coup [illegible] donné par Jacques, tous, [illegible] un seul homme, se rallieront autour de lui, prêts à obéir [illegible].

[illegible] scène, dans la campagne [illegible], est belle à voir. [illegible] d'un passé [illegible] pu croire disparu: [illegible] tous rudes gars aux [illegible] sur la poignée des [illegible] se concertent pour défendre contre l'étranger le sol sacré [illegible] dorment, avec les cendres [illegible] les souvenirs et les traditions des siècles. Seulement, [illegible] l'ennemi, c'est l'Idée fausse [illegible] affirmant que la terre ne [illegible] continuer dans l'avenir [illegible] a fait dans le passé: [illegible] mort, contre laquelle ces hommes allaient lutter, comme [illegible] maintenant, au milieu des [illegible] le radieux [illegible] qui empourprait déjà tout l'horizon..

—Je peux compter, n'est-ce [illegible] Jacques, que chacun [illegible] son devoir!..

[illegible] d'un coup d'œil, il embrassa l'ensemble de son petit bataillon [illegible] tous là, bien décidés [illegible] ses vieux féaux, simples [illegible] de la terre, âmes droites, ne [illegible] que Jacques, le trésorier [illegible] insensibles à tout autre [illegible] le jeune homme lit dans tous les yeux qu'il peut avoir confiance..

—Et comme armes..? demande [illegible].

—Vos bâtons et vos cœurs!..

* *

[illegible] partirent, d'abord par groupes, puis, peu à peu, s'essaimèrent dans leurs différentes directions quotidiennes: ils emportaient chacun trois francs pour déjeuner [illegible] dans les différents [illegible] de Frilleux et du Val d'Api.

[illegible] cet argent, ils pouvaient [illegible] rentrer de nouveau dans ces établissements, vers 4 heures si la chose était nécessaire, voire même [illegible] pour exercer et faire prévaloir leur influence.

A la vérité, Jacques ne répondait pas que ses trois francs serviraient [illegible] uniquement par [illegible] ses ouvriers pour l'idéal [illegible] de la cause, mais si la très infime exception pouvait céder à une tentation pardonnable par cette température sénégalienne, il restait sûr de tous ses hommes pour la chose importante: et c'était pour lui le premier but à atteindre.

La journée promet d'être chaude dans tous les sens du mot. Dès [illegible] heures du matin, les prairies sont déjà sèches et les lointains [illegible] en tons violets et ardoisés, précurseurs des grands coups de soleil et des grands coups [illegible].

Il y a des jours où les circonstances rendent une émeute impossible, ou probable, ou certaine. Cette dernière hypothèse semble définitivement prévaloir aujourd'hui pour le Val d'Api; c'est au moins l'avis de Jacques, qui, laissant l'Abbaye à droite, s'engage dans les chemins de culture qui courent parallèlement à la grande route de Saint-Quentin.

Au milieu du Bois-Roux, le jeune homme rencontre un jardinier de l'Abbaye, qui, de lui-même, va prendre son poste de combat avec ses compagnons de la Ferlandière. Comme la femme de ce jardinier est en service auprès d'Odile, [illegible] par lui des [illegible] de sa fiancée. Elles sont loin d'être bonnes: la jeune fille est abattue, couchée avec une fièvre intense, causée sans doute par la fatigue du retour et les événements de la vallée, mais aussi par la marche normale d'une maladie qui précise et brusque de plus en plus son attaque. Aussi, tout préoccupé, Jacques s'avance vers le Val dans une disposition d'esprit qui le prépare aux tristesses probables de la journée.

Dès l'octroi de Brésolettes, l'aspect du pays change plus que jamais: on se croirait à cent lieues de la Ferlandière. L'ancien village n'a plus ni caractère, ni personnalité: entre des chaumes couverts de mousse éclatent les notes crues de murs d'usines tout neufs qui sèchent leurs plâtras et leur minium à un soleil brutal d'été; on croise des paysans en petite blouse se rendant aux champs avec la figure pacifique de gens qui ignorent même l'existence d'un conflit; et, plus loin, on rencontre des femmes dépenaillées, le front couvert d'épingles à friser, et qui traînent derrière elles toute une marmaille geignarde et révoltée.

Mais surtout le pays est en complet état de siège. Des cuirassiers de Noyon bivouaquent sur les talus gazonnés de la route et allument leur feu entre les pierres pour la soupe de 9 heures.

Par un hasard heureux, Jacques connaît intimement leur officier, un jeune lieutenant, auquel il a vendu plusieurs fois des chevaux de selle et qu'il invite aux chasses de la Ferlandière.

Quelques instants, ils causent ensemble en se promenant sur le chemin. Le lieutenant estime, lui aussi, que la journée sera des plus graves si les Harmmster refusent les conditions du Comité, si dures soient-elles:

—...Vous avez dans votre vallée, dit-il à Jacques, un particulier qui s'appelle Soupot, et que je collerais au mur avec une sérénité de conscience extraordinaire. Ce gaillard, qui, naturellement, se soucie de l'ouvrier comme de sa première absinthe, ne sait qu'inventer pour exciter la foule contre les usines. Lisez-moi cela, c'est le manifeste que cette nuit il a fait passer sous toutes les portes et afficher sur tous les murs... Mes hommes viennent de le lacérer.

—...Et Jacques lut:

CAMARADES...

La coalition patronale est acculée à la soumission ou à la mort!..

Hardis, les amis!! ... ...

Ce soir, à 3 heures, nous irons nous-mêmes porter à ces repus et à ces égorgeurs notre suprême ultimatum!..

Vous serez là TOUS pour nous soutenirs!.. Et si ces vampires du peuple refusent de dégorger l'or qu'ils nous ont volé, alors MALHEUR A EUX!!..

Sus aux exploiteurs!

Nous les ÉCRASERONS *sous les talons de nos bottes; et, dans leurs caisses éventrées, nous irons prendre nous-mêmes, de nos calleuses mains d'ouvriers, le pain qu'ils refusent à nos enfants!!*

..DU TRAVAIL OU LA MORT!!..

Vive la révolution sociale!!

Signé: LE COMITÉ.

—Et notez, observe Jacques, en rendant l'affiche au lieutenant, que ce misérable n'est pas ouvrier, d'abord; qu'il n'a pas d'enfants, ensuite; c'est lui qui a fait désespérément pression sur le Conseil municipal pour le forcer à accepter les usines... et c'est encore lui qui a racolé par des moyens inavouables et une propagande éhontée les paysans dans les campagnes pour peupler les mêmes usines. Evidemment, ces MM. Nathan et Victor Harmmster ont dû négliger les payements de ses mensualités... D'ailleurs, il veut devenir député...

—En tous cas... si je peux l'englober dans une charge!

—Soyez tranquille, lieutenant, il dirigera les opérations... mais du fond de son comptoir; et, comme d'habitude, ce seront les pauvres diables, excités par les sous-meneurs belges, qui payeront la note.

—Pauvres gens! fit l'officier.

—Tâchez d'être bon pour eux, n'est-ce pas? répond Jacques avec un sentiment de compassion au fond de ses yeux; ils sont tous un peu mes enfants; et même je viens ici pour faciliter, adoucir votre tâche...

Et, montrant là-bas, à l'horizon restreint de la route, des groupes qui émergent les uns après les autres sur le talus du chemin:

—Voyez, lieutenant, ce sont mes hommes à moi, mes ouvriers des champs; ils ont comme première consigne de répandre parmi les révoltés du pays des paroles apaisantes, car, surtout en ces jours, je ne veux abandonner aucun enfant de la vallée.

Jacques serre la main de l'officier, donne du tabac aux soldats, et continue sur la route sa marche vers le Val d'Api...

L'œuvre des usiniers s'étale maintenant dans toute sa hideur. Aussi loin que s'étend la vue, la campagne n'existe plus; partout des murs funèbres suant l'ennui, et entre lesquels le soleil chauffe l'odeur écœurante des peaux; de hautes cheminées éteintes zèbrent l'horizon dans toutes les directions; à gauche, adossés à la gare, les immenses magasins de réception étendent sur le sol noir la mélancolie de leurs lignes géométriques; à droite, les épurations, la chimie, toute la cuisine moderne; plus loin, les mégisseries, tanneries, peausseries, teintureries, hangars d'expédition où les cuirs sont mis en paquets.

Ce matin-là, tout est désert! la vie entière du Val d'Api a reflué dans les cabarets, où l'on prépare, pipe en bouche et chope en main, le grand coup du soir.

Jacques passe devant la propriété des Harmmster; les volets de fer ont été développés à cause de la chaleur déjà torride, mais surtout en prévision des pierres, des fonds de bouteilles, des os, des écailles d'huîtres, des projectiles de toutes sortes et de toutes dimensions, qui, la veille encore, ont servi de préliminaires à des hostilités plus graves.

En réalité, MM. Victor et Nathan sont là, derrière leurs fenêtres, observant Jacques qu'ils ont vu venir dans l'enfilade de la rue, croyant peut-être que, lui aussi, veut assister à la curée, et repaître ses yeux du spectacle de l'écrasement de ses rivaux.

Et comme, pour donner prise le moins possible à cette interprétation qu'il pressent, Jacques marche plus vite, les volets s'ouvrent tout d'un coup, et Alberte apparaît à la fenêtre, les traits tirés, la figure anxieuse...

Les regards se croisèrent, haineux d'abord de la part de la jeune fille; mais Jacques souleva son chapeau, et, dans un geste d'une correction absolue, où perçait une lointaine compassion pour l'heure douloureuse qui se préparait, le jeune gentilhomme salua.

M. Nathan répondit; quant à Alberte, le sang afflua d'un seul coup et d'une telle violence à son cœur, qu'elle resta là, sans un mouvement, sans même la possibilité d'esquisser un geste de reconnaissance pouvant montrer à M. de la Ferlandière la surprise heureuse qu'elle éprouvait.

Mais lorsque Jacques eut disparu au coin des magasins d'expédition, Alberte s'écria tout haut dans la chambre:

—Cet homme... au fond, il doit m'aimer!..

Nathan esquisse un geste de pitié dédaigneuse.

—...A sa façon de rude terrien, c'est possible, continue Alberte, mais il m'aime!.. sans quoi il ne serait pas là!.. Ne hausse pas les épaules ainsi, j'ai déjà assez de peine à ne pas te jeter toute la vérité à la face!...

—Oh! maintenant, tu peux tout dire... répliqua Nathan avec un ton sec, et même tout avouer...

—Eh bien! c'est toi... tu entends..? c'est toi la cause de tout le mal!...

Et, sans expliquer davantage sa pensée, Alberte quitte le salon en proie à une surexcitation incompréhensible.

Jacques, de son côté, se demande, tout en marchant, comment il se fait qu'Alberte soit là, chez son père, au Val d'Api..? Est-elle revenue par inconscience ou par pitié du cataclysme qu'elle a provoqué... ou bien encore pour l'amère satisfaction de savourer sa vengeance, et d'assister au grand coup qui se prépare..?

(A suivre)

Ce qu'on fait de son argent

Ce serait une étude curieuse que de rechercher ce que, chez les diverses nations, on fait de l'argent qu'on a de reste.

En certains pays on met de côté pour doter ses filles et faire instruire ses fils. Dans les contrées d'une civilisation plus avancée plusieurs achètent des livres, collectionnent des curiosités ou des œuvres d'art. Les riches bâtissent, voyagent, s'instruisent, encouragent les arts, fondent des œuvres humanitaires, font des legs aux universités et aux bibliothèques.

Les Canadiens, eux, n'achètent ni livres, ni œuvres d'art. Peuple jeune ils ont encore des goûts d'enfants. Comme les tout petits qui ne rêvent que bonbons et joujoux nous dépensons notre surplus à manger, à nous amuser. Et plus on gagne, plus on est exigeant pour la table et prodigue pour le mobilier et la garde-robe.

C'est au point qu'il y a peu de différence entre la table de l'ouvrier et celle du patron, entre les toilettes de la couturière et celles de la dame qu'elle habille. Le menu d'une famille ouvrière ne diffère pas tellement de la famille bourgeoise. Pas plus de luxe chez celle-ci que chez celle-là, autant de confort chez l'une que chez l'autre. Piano, fauteuils, rideaux, miroirs, vous trouverez cela autant chez l'employé qui gagne trois ou quatre piastres par jour que chez l'employeur ou l'homme de profession libérale.

On dépense considérablement, chez-nous, pour visiter et pour recevoir. L'hospitalité est une vertu, mais la boisson gâte bien des choses. Ce sera un grand bienfait des campagnes de tempérance si vraiment l'on pouvait comprendre que la politesse ne consiste pas à avoir toujours le verre à la main. Tel qui ne donne pas trois piastres par année pour s'abonner à un bon journal, en trouvera trente et davantage pour acheter à des prix exorbitants quelques bouteilles de mauvaise liqueur soi-disant nécessaires pour "recevoir la visite".

Rappelez-vous les folles dépenses qui se font pour les noces. Des jeunes gens s'endettent et même se ruinent pour se marier en messieurs. Des papas y sacrifient parfois le surplus de deux ou trois années de travail.

Un cirque qui séjourne trois jours dans des villes prélève cinq fois, dix fois, plus d'argent que ces villes n'en ont donné pour soutenir la cause des écoles, ou pour toute œuvre d'extrême utilité nationale ou paroissiale.

Nous ne savons pas discerner les choses utiles, nous nous laissons fasciner par ce qui flatte les yeux ou l'estomac, absolument comme des enfants. La gourmandise et la vanité nous rendent besogneux ou mesquins pour toutes les entreprises d'une importance réelle, elles nous coûtent plus cher que le soutien du culte, que les œuvres d'assistance et que l'éducation.

Faut-il se réjouir ou faut-il s'attrister de ce que, parmi nous, tant d'âmes généreuses se soient dévouées pour rien aux œuvres d'enseignement et de charité? Si leur dévouement a produit de grands biens, il a aussi causé un effet déplorable. Il a fini par faire croire à nos gens que les hôpitaux, comme les collèges, doivent se suffire à eux-mêmes et vivre d'expédients. L'enseignement classique à cent piastres par année "y compris la pension" et l'éducation des couvents à un prix dérisoire ont implanté chez nous l'idée que l'instruction ne se paie pas.

On a pris l'habitude d'exploiter le dévouement et de spéculer sur l'abnégation. On n'en rougit pas, on s'en applaudit presque.

L'on est parfois stupéfait de voir l'inconscience avec laquelle nos gens déraisonnent dans l'emploi de leur argent. J'ai connu, il n'y a pas dix ans, des Canadiens français qui ne voulaient pas payer deux cents piastres pour l'instruction et la pension d'un enfant dans un collège catholique, qui quémandaient et obtenaient des réductions, et qui, l'année suivante, donnaient trois cents piastres pour la seule instruction dans un collège protestant.

—J'ai connu le maire d'une paroisse qui donnait deux cents piastres pour une fête de famille et qui se croyait généreux de donner vint-cinq sous pour une œuvre nationale. Son voisin, cultivateur à l'aise, se glorifiait d'avoir donné dix sous. Celui-ci, d'ailleurs, ne trouvait pas trois piastres pour s'abonner à un journal convenable, mais donnait trois cent cinquante piastres pour acheter un piano à sa fille. Il parlait d'acheter un automobile à ses garçons.

Et l'on s'étonne, après cela, que nos collèges et nos universités soient mal outillés, qu'ils aient l'air modeste et pauvre, qu'ils n'envoient pas un plus grand nombre de professeurs se spécialiser à l'étranger. On s'étonne que nos œuvres de jeunesse et nos œuvres de presse ne puissent rivaliser, pour l'apparat extérieur, avec celles des protestants.

Si la crise que traverse notre pays pouvait nous rendre plus sérieux et nous inspirer une estime plus exacte de la valeur des choses, il faudrait vraiment se réjouir des transes qu'elle nous fait éprouver.

LES ELECTIONS EN FRANCE

De Castelnau et Maud'hui sont candidats. — Delcassé en Alsace. — Comité électoral agricole.

La campagne électorale pour les élections de la Chambre des députés, en France, bat déjà son plein. Elle a été inaugurée par un discours programme que M. Clemenceau a prononcé à Strasbourg dimanche dernier.

La liste des candidats des différents partis n'est pas cependant encore terminée. Les socialistes qui, comme par le passé, se sont mis les premiers à l'œuvre, ont pratiquement complété leur liste de candidats.

Le parti républicain n'a pas encore réussi à former une coalition avec les partis anti-socialistes, à Paris et dans plusieurs départements.

Briand sera un candidat coalitioniste dans la Loire, mais on lui a offert la candidature dans plusieurs autres départements.

Viviani a été choisi pour diriger les socialistes républicains dans la Creuse, mais il n'acceptera que si deux anciens soldats se présentent.

M. Millerand est mentionné comme candidat en Alsace et à Paris, et M. Delcassé, abandonnant son ancienne circonscription se présente en Alsace.

Le Capitaine André Tardieu est encore candidat à Versailles, et M. Franklin Bouillon dirigera les forces de l'opposition dans le département de Seine-et-Oise.

Parmi les anciens ministres, M. Barthou dirige les forces des modérés, dans les Basses-Pyrénées. M. A. Thomas est candidat socialiste dans l'ancienne division de Jean Jaurès et le général Messimy se présente dans l'Aisne.

La plupart des ministres actuels se présenteront aux élections.

Le général de Castelnau a accepté la candidature dans l'Aveyron. Le général de Maud'hui se présente en Lorraine et le général Hirschauer en Alsace. Le Lt. René Fonck a abandonné sa candidature et a été remplacé par le Capt. Heurteaux, un autre "as" français.

Parmi les autres candidats, on remarque le Prince Murat, Maurice Rothschild et le comte Stanislas de Castellane.

Anatole France a refusé de se présenter à la demande des socialistes.

Tout indique que les fermiers de France prendront une part plus active que jamais dans les prochaines élections.

La fédération agricole générale et l'union nationale des paysans de France viennent de faire appel à tous leurs membres de se grouper en une sorte de comité électoral, afin de commencer une campagne énergique en faveur de l'exécution intégrale du traité de paix et de l'application prompte des clauses au sujet des réparations, sur la restitution des instruments aratoires et du bétail enlevés des terres de France, pendant la guerre. Les autres articles du programme politique des fermiers sont l'attitude ferme contre le bolchevisme, l'opposition aux monopoles, les garanties de liberté du travail, et la stricte application des lois contre les grèves politiques, une meilleure organisation de l'instruction agraire dans les écoles primaires et supérieures, la restauration des cours gradués et des écoles d'hiver qui ont été supprimés pendant la guerre, et une expansion des fermes expérimentales et des boutiques de réparation pour les instruments aratoires.

La fédération agricole est une puissante association; elle a des comités locaux dans tous les départements de la France et dans presque tous les cantons. Elle peut donc faire appel à un grand nombre d'électeurs.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR ANNEE

L'académie et le dictionnaire

L'Académie française a repris le travail du Dictionnaire.

Sur les origines et les lenteurs — beaucoup plus justifiées qu'on ne le croit — de cet ouvrage, un membre de la Compagnie disait ces jours-ci:

"Le travail du Dictionnaire, qui fut la première et qui demeure la plus constante préoccupation de l'Académie, remonte à l'année même de la formation de notre Compagnie, car dès sa seconde séance, tenue le 20 mars 1634, celle-ci se demanda à quoi elle devrait principalement s'occuper, et Chapelain émit l'avis qu'il importait surtout de travailler à la pureté de la langue française, et donc premièrement d'en régler les termes et locutions par un Dictionnaire.

"Cet avis prévalut, mais ce ne fut, à la vérité, que le 14 décembre 1637 qu'on se mit sérieusement à l'œuvre, lorsque Vaugelas, qui avait recueilli des observations sur la langue, des éléments de Dictionnaire, les offrit à l'Académie.

"On adopta un plan proposé par Chapelain, et l'on confia la tenue des "Cahiers" du Dictionnaire à Vaugelas.

"Bien qu'immortel, Vaugelas finit par mourir; et comme il avait, par malheur, des créanciers, ceux-ci saisirent tout chez lui, notamment les "Cahiers". Il fallut une sentence du Chatelet — elle est du 17 mai 1651 — pour la restitution de ces "Cahiers" à l'Académie.

"Mezeray prit la suite de Vaugelas au Dictionnaire. Mais les choses n'allèrent pas meilleur train, et, en 1658, lorsque la reine Christine de Suède rendit visite aux Quarante, la Compagnie n'en était encore qu'au mot "Jeu", que l'on discuta en sa présence.

"Quelque temps après son élection, Colbert s'inquiéta des... lenteurs du Dictionnaire. Il voulut s'assurer par lui-même de la façon dont on y travaillait et il dut convenir qu'il n'y avait rien à y redire.

"Cela n'empêcha pas Louis XIV de répondre à M. de Tourreil, lorsque celui-ci, directeur de l'Académie, lui présenta, le 24 août, à Fontainebleau le premier exemplaire de la première édition du Dictionnaire: "Voici un ouvrage attendu depuis longtemps!"

"Le mot a fait fortune, vous le savez. On le répète aujourd'hui un peu à tort et à travers, car enfin un "Dictionnaire de l'usage" ne peut, son sens même l'indique, être rédigé comme un dictionnaire quelconque. Il y faut le temps, Il y faut beaucoup d'étude et de tact.

"Notez, d'ailleurs, que l'édition que nous préparons actuellement est la huitième, les sept premières ayant été publiées en 1694, 1718, 1740, 1762, 1793, 1835 et 1878."

L'Académie achève la lettre F en ce moment. Le vingtième siècle verra certainement la huitième édition du Dictionnaire qui a admis maints néologismes.

Aux expéditeurs de fourrures canadiens

"Shubert", une maison canadienne

Pour le profit des expéditeurs de fourrures canadiens, "Shubert" tient une maison de fourrures canadiennes — A. B. Shubert, Ltd., 324 Donald Street, Winnipeg, Manitoba, Canada.

Ceci, dit M. A. B. Shubert, président de A. B. Shubert, Ltd., Winnipeg, est dû au nombre toujours croissant, à chaque saison, de nouveaux expéditeurs canadiens. "Shubert" ayant toujours eu à cœur "l'intérêt de l'expéditeur", nous créons cette filiale afin de pouvoir être en contact plus intime avec l'expéditeur de fourrures canadien. Nous serons ainsi en mesure de lui donner des profits plus rapides, un meilleur service, une plus étroite coopération, et toujours une classification libérale avec les prix les plus élevés du marché.

"Shubert", qui est dans le commerce des fourrures depuis plus de trente-six ans, n'a pas besoin d'être présenté à l'expéditeur canadien. Il est maintenant en mesure de lui donner un service meilleur que jamais.

Les expéditeurs de fourrures canadiens sont priés de bien vouloir adresser toutes leurs demandes de renseignements ou communications à A. B. Shubert, Ltd., 324 Donald Street, Winnipeg, Canada.

Une grande fabrique l'instruments aratoires dans la province de Québec

Il semble qu'on est sur le point dans la province de Québec, de fonder l'industrie de la machine agricole et de lui donner une vigoureuse impulsion. On dit qu'une bonne organisation est formée, possédant les moyens d'action pour aboutir au succès.

Jusqu'ci la plupart de nos instruments de culture sont fabriqués en Ontario ou sont d'importation américaine. La création d'une telle industrie offrirait à plus d'un l'opportunité de déployer son initiative et montrerait que dans toutes les sphères d'activités les Canadiens ne souffrent aucune infériorité.

Le nombre augmente

Le nombre des souscripteurs à l'Emprunt de la Victoire 1917 fut de 874,331.

Celui des souscripteurs à l'Emprunt de la victoire 1918 fut de 1,140,057.

Il y a environ sept millions de personnes au Canada. Il n'est pas exagéré de croire que 2,500,000 personnes souscriront à l'Emprunt de la Victoire 1919, car le Canada, débarrassé du cauchemar que lui causait la guerre, est désormais libre de marcher vers ses hautes destinées.